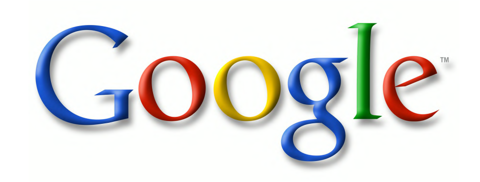


Cabinet de vénerie

CABINET DE VÉNERIE

PUBLIÉ

PAR E. JULLIEN ET PAUL LACROIX

VIII

LA

MUSE CHASSERESSE

TIRAGE

300 exemplaires sur papier de Hollande.

20	—	sur papier de Chine.
20	—	sur papier Whatman.
340	exemplaires, numérotés.	

164

LA

MUSE CHASSERESSE

PAR

GUILLAUME DU SABLE

IMPRIMÉE D'APRÈS L'ÉDITION ORIGINALE DE 1611

AVEC UNE

NOTICE PAR PAUL LACROIX

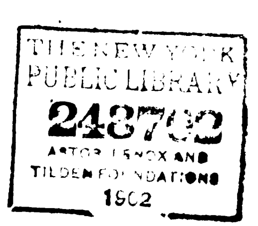
ET DES

NOTES PAR ERNEST JULLIEN



PARIS
LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES
Rue Saint-Honoré, 338

M DCCC LXXXIV





NOTICE

GUILLAUME DU SABLE *est un des poètes de la Chasse les plus rares et les plus intéressants, non pas au point de vue purement cynégétique, mais sous le rapport de son esprit gaulois, de sa verve primesautière et de sa belle humeur narquoise, caustique et gaillarde. Son livre, dont le titre* LA MUSE CHASSERESSE *semble promettre un poème sur la vénerie ou la fauconnerie, ne renferme pourtant qu'un très petit nombre de pièces relatives à son état de veneur ordinaire du roi, et encore ces pièces n'ont-elles rien de caractéristique, d'utile et d'instructif, à l'égard de ce qui avait fait son art et sa profession pendant de longues années. Néanmoins, il y a un intérêt réel et imprévu à trouver un véritable poète de l'école de Ronsard parmi les officiers de la Vénerie royale, à la fin du XVI*e *siècle. Voilà pourquoi nous nous sommes borné*

à extraire de LA MUSE CHASSERESSE *tout ce qui touche de près ou de loin aux choses de la Chasse.*

L'édition originale et unique du recueil de Guillaume du Sable est fort rare; elle fut imprimée clandestinement, à Paris, aux fraiz et despens de l'autheur, *en* 1611, *avec un privilège du roi, donné à Paris le* 26 *mai* 1608. *Elle forme un petit volume in-*12, *de* 6 *feuillets préliminaires non chiffrés, y compris le titre, et de* 227 *feuillets numérotés; l'*achevé d'imprimer *est du* 28 *mars* 1611. *Les bibliographes ne sont pas éloignés de croire que ce volume n'a jamais été mis en vente, malgré le privilège de six ans que l'auteur avait demandé et obtenu; dans tous les cas, il ne fut pas saisi ni poursuivi en justice. Guillaume du Sable se serait contenté de le distribuer à ses amis, qui étaient nombreux en Picardie, et surtout dans le pays de Compiègne, où il paraît avoir résidé durant la Ligue. On comprend que la reine mère, Marie de Médicis, à qui l'auteur l'avait dédié, peut-être sans autorisation spéciale, se soit émue et scandalisée de voir son nom figurer en tête d'un recueil où les prêtres et les moines sont traités avec peu de révérence; où l'éloge le moins discret de Gabrielle d'Estrées, marquise de Monceaux et duchesse de Beaufort, n'est pas assez ménagé; où les*

mots libres et les images indécentes s'étalent çà et là sans aucune retenue; où le poète enfin ne dissimule pas ses sympathies pour les huguenots, de telle sorte qu'il semble se faire honneur d'appartenir à la religion réformée.

Il n'en était pas moins très attaché à ses maîtres, les rois de France, qu'il avait servis depuis sa première jeunesse : « J'ay tousjours recogneu, dit-il dans sa dédicace à la reine régente, combien j'estois tenu à la Maison royalle de France, en laquelle j'ay esté nourry dès ma tendre jeunesse, ayant desjà servy domestiquement à six Roys, et me trouvant à cette heure-cy aux gages du VIIe (lequel Dieu preserve!). J'ay tousjours tasché de rendre à mes maistres tout le service qui m'a esté possible, et, me voyant depuis quelque temps approcher à la fin de mes jours esquels mon corps commençoit à estre inutile, j'ay voulu employer ce qui restoit en moy encores de plus vigoureux, pour tesmoigner encores après ma mort l'envie que j'avois de continuer tousjours mes petits services. » Il avait donc entrepris ceste petite œuvre, *avec le dessein de la dédier à son roi et père Henri IV; mais, après le crime du parricide Ravaillac, il s'était* remis à l'ouvrage commencé, *pour le rendre digne d'être dédié à la reine, dit-il, « qui avez tousjours*

esté l'âme de celuy auquel ces miennes veilles avoient esté prédestinées. » *Guillaume du Sable devait avoir plus de quatre-vingts ans, et quoique le privilège de* LA MUSE CHASSERESSE *le qualifie* gentilhomme ordinaire de la Vénerie du roy, *on peut supposer qu'il avait pris sa retraite, trois ans plus tard, au moment où s'achevait l'impression très négligée de son ouvrage, dans lequel les fautes grammaticales sont aussi nombreuses que les fautes typographiques.*

Guillaume du Sable adresse une pièce de vers à ses compagnons de la trompe, *ce qui nous le présente comme un de ces excellents sonneurs de trompe, qui s'étaient perfectionnés dans la vénerie de François Ier et de Charles IX. Il n'en était pas moins de très bonne noblesse, originaire de Gascogne, comme en témoignent ses alliances avec plusieurs familles nobles de la Champagne : on peut en juger par les quatrains qu'il adresse à ses cousines de Vassan, de Nogentel, de Treigny, et à son cousin de Granmaison. Il s'était marié sur le tard, et sa fille avait épousé un sieur de Domairon. Il ne se fait pas faute cependant de rendre hommage à ses anciennes maîtresses, dans son recueil qui commence par ses* amours *avec Armoise de Loumagne, qu'il nomme sa* royne d'alliance *et sa* nymphe agenoise. *C'est Agen, en effet,*

qui avait été le théâtre de ces amours, qu'il célèbre en sonnets, à la façon de Ronsard et des poètes de la Pléiade. Le dénouement de cette passion de jeune homme faillit être tragique, car la nymphe agenoise, *avec qui Guillaume du Sable s'était lié, lorsqu'elle jouait le rôle d'Artémise dans son veuvage, convola en secondes noces dès qu'elle s'aperçut qu'elle était enceinte. Guillaume du Sable, désolé de perdre sa maîtresse, se vengea d'elle en révélant son nom dans un acrostiche formé de la première lettre de chacun des dix-huit sonnets où il maudissait l'infidèle, et il eut la cruauté de la menacer du sort tragique auquel l'exposait sa grossesse antéconjugale :*

Je crains fort que l'enfant qui a dedans toy vie,
Quelque jour, ne te cause une mortelle envie :
Pense bien à ton faict, car tu en as besoing.

Du baron de Banville on sçait la perfidie :
Je crains aussi de toy pareille tragedie,
Ayant plus que du mien de ton salut le soin !

Ses longs services dans la Vénerie royale ne l'avaient pas enrichi; son recueil est plein de doléances qu'il fait entendre en réclamant le payement de ses gages avec une touchante fierté. Les beaux sonnets qu'il adressait au roi estant en Gascogne *commencent par celui-ci :*

N'aurez-vous point pitié de ma pauvreté, Sire ?

Est-il conclud de vous et du tout arresté
Que tousjours je languisse en ceste pauvreté,
Moy qui de tout mon cœur vostre grandeur desire?

Craignant d'estre importun, je celle mon martire.
Vous ne l'ignorez point, j'en croy vostre équité :
Pays, femme et parens, pour vous suivre, ay quitté,
Pour un peu de biens-faicts que j'ay honte de dire.

Cent escus de present m'ont esté cher vendu
Avecque trois courtauts, dont les deux j'ay perdu :
Le tiers, je l'ay encor, dont je vous fais service.

Or, considerez donc où je suis arrivé :
Car, si de vos biens-faicts je suis tousjours privé,
Cela vient de malheur, et non pas de mon vice.

Il demandait sans cesse, et il n'obtenait pas souvent; aussi reprochait-il à la marquise de Monceaux, qu'il avait tant admirée et tant louée en sonnets et en épîtres, de fermer l'oreille aux plaintes de son poète en titre d'office :

Pensez, Madame, à vous! la fortune est muable.
Vous avez la faveur, ne la négligez point :
Craignant que quelque jour ne vous laisse en pourpoint,
Faites des serviteurs et vous rendez aymable.

Voici un placet qu'il adressait au roi Henri IV, par plaisir :

Le Sable, en toute humilité,
Supplie à Vostre Majesté
D'avoir pitié de son vieil aage,
Car il est réduit à ce poinct,
Qu'aucun bien ne possède point.

Pour croire une femme volage,
Chante qui veut du mariage.
Tel pense espouser femme sage,
Qui tousjours taschera d'avoir
Sur l'homme un souverain pouvoir;
Pourtant, s'il vous plaist, Sire,
Que grand richesse il ne desire,
De peu vous le rendrez content,
Car qui trop aux biens-faicts s'attend
Souvent l'Espérance le trompe,
Comme luy trompé par sa trompe.

Le pauvre le Sable *était réduit à une telle misère, qu'il demandait au Roi de lui faire don d'un habit, et il mettait dans sa requête une ingénieuse allusion à la glorieuse générosité de l'empereur Charles-Quint :*

Pour un petit *Dieugard,* que Clément Marot fist
A Charles l'empereur traversant vostre France,
Cinq cens escus en eut : ô belle récompense!
Une troisiesme part seulement me suffit.

Ou, si vous aymez mieux un habit tout complet
Des vostres me donner, le don seroit passable,
Et rendriez, ce faisant, content le pauvre Sable,
Qui ne désire rien, sinon ce qu'il vous plaist.

Ce fut sans doute le Roi vert-galant qui paya ce charmant portrait de sa Gabrielle :

Mon œil est tout ravy, quand il void et contemple
Ses beaux cheveux orins qui aornent chaque temple,
Son beau et large front et sourcils ébénins,
Son beau né décorant et l'une et l'autre joue,

Sur lesquelles Amour à toute heure se joue,
Et ces deux brillans yeux, deux beaux astres benins.

Heureux qui baiser peut sa bouche cinabrine,
Ses lèvres de coral, sa denture yvorine,
Son beau double menton, l'une des sept beautez,
Le tout accompagné d'un petit ris folastre,
Une gorge de lis sur un beau sein d'albastre
Où deux fermes tetins sont assis et plantez.

Dans d'autres vers dignes de Ronsard, que Guillaume du Sable consacrait à exalter les charmes les plus secrets de la belle Gabrielle, Henri IV trouvait encore beaucoup de détails gracieux, que le poète royal, Malherbe, ne se fût pas permis de mettre en lumière avec le nom de la duchesse de Beaufort. Mais Marie de Médicis ne pouvait tolérer qu'on lui dédiât personnellement cette déification poétique de la maîtresse favorite du roi.

Elle était alors devenue régente de France pendant la minorité de son fils Louis XIII, et elle ne devait pas souffrir davantage qu'un ancien officier de la Vénerie royale osât lui dédier un ouvrage dans lequel il se déclarait presque ouvertement huguenot et où il outrageait le clergé catholique avec autant de violence et d'audace que d'Aubigné dans ses Tragiques. *On en jugera par un des huit sonnets qu'il envoie à son ami Barthaut,* gouvernant l'abbaye de Valsery,

c'est-à-dire sans doute abbé commendataire de cette abbaye :

Le vieil proverbe dict que du moine et du prestre
Aucun bien n'avez d'eux, sinon après leurs morts.
Belle comparaison d'iceux avec des porcs,
Car, tant qu'un pourceau vit, ne profite à son maistre.

Quant au moine et au prestre, assez le font connoistre,
Lesquels n'ont autre dieu que leur ventre et leur corps ;
Ces pourceaux avec eux feroient de bons accords,
Car sans le ventre plein un pourceau ne peut estre.

Si je touche, en passant, quelque peu de leur vie,
Croyez que ce n'est point pour haine ou pour envie.
Aussi dirai-je d'eux, pour n'offenser chacun,

Que le prestre, estant mort, son bien à ses hoirs laisse ;
Du pourceau vous avez lard, boudin, chair et graisse,
Mais du moine cloistré n'attendez bien aucun.

Après cette belle comparaison du moine et du pourceau, que Guillaume du Sable poursuit en plus de quarante vers, il conclut ainsi dans un langage qui sentait son huguenot furieux contre les moines, moineaux, moinez en toute moinerie :

Car on vous cognoist trop pour paillards et mondains ;
De preuve serviront vos bastards et putains.
M'appelez-vous cela la vie solitaire ?

Vous estes morts au monde ainsi que vous vantez ;
Nous voyons toutesfois qu'impudemment mentez,
Car un moine, estant mort, peut-il des enfans faire ?

L'abbé Lebeuf, qui n'a pas oublié LA MUSE CHASSERESSE *dans sa* BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE (tome XIV, p. 167 et suiv.), *est assez indulgent à l'égard des boutades satiriques et huguenotes de Guillaume du Sable, en faveur de « son zèle pour l'État et pour la religion », lequel, dit-il, paraît dans son élégie sur la journée de la Saint-Barthélemy, dans ses stances contre le sieur de Rieux, fameux ligueur, dans ses sonnets contre l'attentat de Jacques-Clément, et dans ses sonnets* contre les hérétiques et les mécréans. *Mais il ne signale pas les sonnets à un* Minime détractant les Huguenots, *la* Complainte et prière des pauvres bannis et exilez de France pour la Religion, *etc.*

Viollet-Le-Duc a fait aussi, dans sa BIBLIOTHÈQUE POÉTIQUE, *une Notice sur* LA MUSE CHASSERESSE, *dont il constate « l'intérêt historique très réel », mais il n'accorde à l'auteur qu'un très médiocre talent poétique. Il cite pourtant un jugement tout contraire de Guillaume Colletet, qui avait écrit la vie de Guillaume du Sable, dans l'immense* HISTOIRE DES POÈTES FRANÇOIS, *que possédait la Bibliothèque du Louvre et que les incendies de la Commune nous ont enlevée. D'après Colletet, Guillaume du Sable mourut en* 1615, *âgé de plus de quatre-vingts ans,*

« ayant conservé jusqu'à la fin l'esprit raillard et fort gai, et tousjours le mot pour rire, avec je ne sçay quelle hardiesse qui n'estoit point malséante à un homme de son âge et de sa condition, voire mesme qu'il parloit aux rois ses maîtres ».

*Les poésies que le vieux veneur a composées sur la Chasse sont malheureusement peu importantes et peu étendues, mais l'*Épitaphe du bon Relay *est une pièce excellente, dans laquelle il se montre veneur consommé et bon poète; la pièce sur le livre de Phébus, comte de Foix, offre une ingénieuse discussion sur la vénerie comparée à la fauconnerie*[1] *: le gentilhomme ordinaire de la Vénerie du Roi ne pouvait se dispenser de donner la préférence à la vénerie et d'en constater la supériorité; ses quatre sonnets au Roi, sur le même sujet, forment un charmant plaidoyer sur les mérites du chien en comparaison des oiseaux; enfin, les sonnets du veneur à ses compagnons de la trompe racontent les misères des veneurs, qui étaient toujours mal récompensés de leurs travaux et de leurs fatigues. Guillaume du Sable leur conseille donc de ne pas vieillir dans une profession ingrate, qui ne leur*

1. Du Sable a prêté à Phébus une préférence pour la fauconnerie que celui-ci n'a jamais eue, ou du moins affirmée.

promet que des déboires et des ingratitudes pour prix de leurs services. Son Petit Discours *à ses braves compagnons de la trompe est un tableau de sa vie de veneur, chez MM. d'Estrées, de Vitry et de Frontenac, jusqu'à l'âge de soixante-six ans; il était alors assez dispos de ses membres,* fors celuy de la braiette, *et il espérait revenir,* quelque jour, *sur un sujet qui lui tenait au cœur et qui lui permettrait de mettre en relief*

Du loyal chien le devoir,

qu'il avait déjà soutenu, de manière à faire obtenir au chien

Sur l'oiseau pleine victoire.

P.-L. Jacob, bibliophile.



LA MVSE CHASSERESSE,

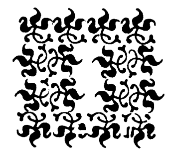
DEDIE'

A LA ROYNE MERE REGENTE,

PAR

GVILLAVME DV SABLE,

l'vn des plus anciens Gentil-hommes de la venerie du ROY.



A PARIS,

Aux fraiz & despens de l'Autheur.

M. DC. XI.

Avec priuilege du Roy.



A LA ROYNE

REGENTE

MADAME,

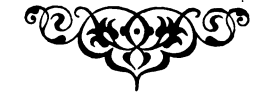
*La raison nous monstre que l'obligation d'un serviteur envers son maistre, qui l'a dès sa jeunesse nourry, n'est pas moindre que celle de l'enfant envers son pere, ains, à bien considerer, elle semble beaucoup plus grande : car le pere est, dès la naissance de son enfant, naturellement obligé à nourrir celuy lequel il a mis au monde, et le maistre n'est en rien tenu à un estranger, lequel il reçoit chez luy pour le servir, avant que le serviteur par assiduels et fideles services ait merité l'amour d'iceluy. Par ceste raison, j'ay tousjours recogneu combien j'estois tenu à la Maison Royale de France en laquelle j'ay esté nourry dès ma tendre jeunesse, ayant desja servy domestiquement à six Roys, et me trouvant, à ceste heure-cy, aux gages du VII*e

(lequel Dieu preserve). J'ay tousjours tasché de rendre à mes maistres tout le service qui m'a esté possible. En me voyant, depuis quelque temps, approcher à la fin de mes jours, esquels mon corps commençoit à estre inutile, j'ay voulu employer ce qui restoit en moy encores de plus vigoureux pour tesmoigner encores après ma mort l'envie que j'avois de continuer tousjours mes petits services. Ce qui me fit entreprendre ceste petite œuvre, laquelle mon cœur avoit desja dediée au defunct Roy vostre mary, mon bon maistre, si le detestable coup donné par la parricide main ne m'eust prevenu. Alors je pensois du tout delaisser mon propos, croyant que dès ceste heure-là on ne deust plus ouyr de Muses en France, sinon celles qui lamenteroient sans cesse la perte du grand Henry, nostre bon Roy et Pere. Mais le nouveau Soleil qui s'est soudainement monstré par le couronnement de Louys XIII a dechassé les menaçants brouillarts, et, contre l'intention des ennemis du repos public, a remis la France en une entiere et assurée paix ; ce qui m'a fait remettre la main à l'ouvrage jà commencée, et la dedier à vous (Madame), qui avez tousjours esté l'ame de celuy auquel ces miennes veilles avoient esté predestinées. Vous recevrez doncques (Madame), de ma main, la Muse

Chasseresse, laquelle se vient cacher et reposer sous l'ombre de vostre faveur, m'asseurant que jamais il n'y aura personne si hardie qui ose desavouer ou calomnier chose que vous avez une fois approuvée. Ce que voyant, je m'estimeray liberallement recompensé de tous mes services passez, et paracheveray avecques contentement le reste de mes jours.

Vostre tres-humble et plus obeissant serviteur,

GUILLAUME DU SABLE.



L'AUTHEUR A SON LIVRE

SONNET

Or, va, mon livre, va, fais ton entrée au monde :
Je t'ay auprès de moy assez longtemps tenu.
Il est temps que tu parte, afin d'estre cognu,
Non pour la gravité de ta douce faconde,

Mais par tes plaisans vers d'une grace joconde,
Plaire au Roy et aux grands, jusqu'au peuple menu.
Fais si bien que mon nom soit sous toy recognu,
Pour vivre, après ma mort, d'une vie sans seconde.

Fais donc, mon livre, tant qu'il soit parlé de nous
Longtemps après ma mort, pour estre leu de tous :
Maints sont encor vivants à cause de leur livre !

Un corps vivre ne peut tousjours en ce bas lieu,
A la terre retourne et son esprit à Dieu,
Comme du mien espere, estant du sien delivre.



ANAGRAMES

L'anagrame du grand Roy François premier du nom, sous lequel j'ay esté deux ans en sa cour, pour estre instruit et apprendre ce noble art de Venerie.

FRANÇOIS DE VALOIS

O l'aise des François
Fut vivant sous les loix
D'un brave et sage Prince
Qui son divin sçavoir
En la France a fait voir
Et mainte autre province.

L'anagrame du Roy Henry, second du nom, son fils, qui fut mon premier maistre, de cinq Roys dont j'ay esté domestique.

HENRY DE VALOIS

Roy est de nul hay,
Ne sois donc esbahy
Si la France decore
Ta belle probité,
Car, à la verité,
Toy mort, tu vis encore.

Du Roy François son fils, second du nom, mon second maistre, n'ayant regné que dix-sept mois sept jours.

(**L'anagramme manque.**)

L'anagrame du Roy Charles, son frere, neufiesme du nom, mon troisiesme maistre.

CHARLES DE VALOIS

Chasse, de Roy la vie,
De maint prince ensuivie :
Par plaisir, en effect,
Charles l'a tant aymée
Que pour sa renommée
Un beau livre en a faict.

L'anagrame du Roy Henry, troisiesme du nom, son frere, mon quatriesme maistre.

HENRY DE VALOIS

D'un seul hay le Roy
N'estoit, comme je croy;
Maints luy portoient envie :

Un Jacobin meschant,
D'un cousteau, l'approchant,
Le priva de la vie.

L'anagrame du tres-illustre Roy Henry, quatriesme du nom, Roy de France et de Navarre, mon cinquiesme maistre.

HENRY DE BOURBON

Bon heur de bon Roy!
France, esjouïs-toy
De ton royal Prince,
Qui son peuple fais
Vivre en bonne paix
Par chaque province.

L'anagrame de l'illustre Princesse Royne de France.

MARIE DE MEDICIS

D'amy m'æide ce ris,
D'un grand Roy favoris
De ma belle Florence,
Qui a tant fait pour moy
Qu'espousant ce grand Roy
Je suis Royne de France.

Autre anagrame.

Ce ris d'amy m'æide,
Amy qui possede,
Seul, mon amitié,
Car, aymant ma race
La royalle grace
M'a fait sa moitié.

L'anagrame de Monseigneur le Dauphin.

LOUIS DE BOURBON

Louer du bon bois
Sa gloire et sans cesse :
Bon Prince, tu dois,
Pour la grand richesse
Qu'apporte iceluy,
Qui plus prens de luy
Ton bel anagrame,
Qui par ce bois bon
L'honneur de Bourbon
Decore et declame.

Autre anagrame.

Louer du bon bois,
Mon Prince, tu dois
Sa divine flame :

Car ce bois exquis,
Partout tant requis
Du feu, en est l'ame.

L'anagrame de Madame la Duchesse de Bar, sœur unique du Roy.

CATHERINE DE BOURBON

Brave don, riche et bon,
Dieu de toy nous fit don,
Te faisant naistre au monde,
Pour estre sœur d'un Roy
Qui n'a, comme je croy,
Prince qui le seconde.

L'anagrame de la tres-illustre Royne.

MARGUERITE DE VALOIS

Ta Gloire à Dieu mesure,
Luy presentant l'usure,
Qu'à bon droict ne luy dois,
Pour cet honneur supreme
Qu'as d'estre fille et femme
De deux Rois, sœur de trois.

Autre anagrame.

Mesure ta gloir' à Dieu,
Luy rendant grace en tout lieu,
Puis qu'il t'a fait naistre au monde,
Grande comme tu te vois :
Fille, femme et sœur de Roy,
Princesse, où est ta seconde?

L'anagrame de Monsieur le Comte de Soissons.

CHARLES ou CARLES DE BOURBON

Le bras, de bon cœur,
A ce Roy vainqueur,
Avant sa victoire,
Prestas à Coutras,
Prince, où ce tien bras
Eust part en sa gloire.

L'anagrame de Monsieur le Duc d'Elbeuf, nostre Grand Veneur.

CHARLES DE LORRAINE

Le riche as en real don,
Recevant ce beau guerdon
Du Roy qui t'ayme et honore

Car tant ayme ton bonheur
Qu'il t'a fait son Grand Veneur :
Peu s'en faut qu'il ne t'adore.





AU ROY

ESTANT EN GASCONGNE

SONNET I

N'aurez-vous point pitié de ma pauvreté, Sire?
Est-il conclu de vous et du tout aresté
Que tousjours je languisse en ceste pauvreté,
Moy qui de tout mon cœur vostre grandeur desire?

Craignant d'estre importun, je cele mon martire:
Vous ne l'ignorez point, j'en croy vostre equité.
Pays, femme et parens, pour vous suivre, ay quitte,
Pour un peu de biens-faits que j'ay honte de dire.

Cent escus de present m'ont esté cher vendu,
Avecque trois courtauts, dont les deux j'ay perdu.
Le tiers, je l'ay encor, dont je vous fais service.

Or, considerez donc où je suis arrivé,
Car si de vos biens-faits je suis tousjours privé,
Cela vient de malheur, et non pas de mon vice.

SONNET II

Je ne me puis vanter, dont je rougis de honte,
D'avoir jamais porté chose venant de vous.
Je voy que chacun jour vous en donnez à tous,
Fors qu'à moy malheureux, de qui ne tenez conte.

Croyez que la raison ma passion surmonte :
Je cognois maintenant qu'il me faut filer doux,
Comme un pauvre estranger, qui n'est point de chez nous,
En un pays loingtain, où la rigueur le dompte.

Mais, si j'estois chez moy, Sire, ne doutez pas
Que tout haut je ne disse où me blesse le bas :
Je dirois franchement ce que je n'ose dire,

Je dirois hardiment avec humble respect,
Que, comme les oiseaux se tiennent par le bec,
Ainsi faites de moy, advouez cela, Sire.

SONNET III

L'EXPERIENCE rend à la fin l'homme sage :
Après un long travail, le repos luy est doux.
Sire, pardonnez-moy, je le dy sans courroux,
Qu'auprès de vous j'ay faict un tel apprentissage.

J'ay suivy vostre Court trois ans et davantage,
Sans obtenir congé d'aller jamais chez nous :
Ce sont tous les biens-faits que j'ay receu de vous :
Pour suivre vos plaisirs, j'ay suivy mon dommage.

Mon service m'est deu, peu s'en faut, de trois ans !
Voila un bel exemple à tous vos courtisans,
Lesquels sont plus zelez à suivre un Roy ou Prince

Qu'au service de Dieu ! Donc, pour le faire court,
Chacun s'abuse tant aux honneurs de la Court
Qu'il quitte ses amis, enfans, femme et province.

SONNET IV

Si j'avois les moyens de faire ma retraicte,
J'eusse, longtemps y a, faict un trou à la nuit;
Mais la necessité, qui sans cesse me suit,
A tousjours empesché que je ne l'ay point faicte.

Un homme mal monté ne faict pas longue traicte,
Duquel la bourse aussi le son faict petit bruit,
Voila comme je suis au petit pied reduit.
Tout le rebours m'advient de ce que je souhaicte.

Toutesfois, s'il vous plaist un congé me donner
D'aller, Sire, chez moy, je promets retourner,
Après que j'auray mis quelque ordre à mon affaire.

Mais si vous me tenez tousjours ceste rigueur,
Croyez que je perdray du tout en tout le cœur,
A vous suivre et servir, obeyr et complaire.

SONNET V

ADieu, ingrate Court! de toy je fay retraicte :
Assez je me repens d'y avoir tant esté,
J'y ay tremblé l'hyver et sué maint esté
Courant apres un cerf, faisant mainte grand' traicte.

J'ay cognu, à mon dan, comme les tiens tu traicte :
Tu fais de mal-contens une grand' quantité.
L'esperance de toy est toute vanité :
Quiconque te suivra, il n'a pas œuvre faicte.

Tu le fais coucher tard, son dormir estre court,
Lever de bon matin pour aller à la Court,
Idolatrer son Roy à teste descouverte.

Comme un escran aussi le fais tenir debout,
Et tout le long du jour estre avec luy partout :
Qui autrement le faict, il le faict à sa perte!





A M. DU MOULIN

A QUI IL ENVOYOIT DES PETITS OISEAUX

Ces petits prisonniers j'avois jugez à mort,
Mais, d'un esprit gentil, par un prompt subterfuge,
Ont appellez de moy, pour souverain refuge,
Par devant vous, Monsieur, qui estes leur support.

Voyez leur greff' d'appel, car s'ils n'ont aucun tort,
A bon droit et raison vous ont requis pour juge.
Quant au pouvoir que j'ay, de bon cœur vous l'adjuge :
Jugez donc, s'il vous plaist, d'eux en dernier ressort.

Seulement vous diray qu'un seul d'eux n'a envie
A d'autre avoir recours, pour conserver leur vie :
En cest espoir chacun s'est resolut.

Aussi tous m'ont promis qu'en leurs hymnes petites
D'un chant harmonieux chanteront vos merites,
Comme à celuy qui est aucteur de leur salut.

A M. D'AUMALE

GRAND VENEUR

Monseigneur, vous avez à monsieur de Fresnoy
Promis de me donner l'estat de Faverolle :
Avant que de fermer et clore vostre rolle,
Si c'est vostre plaisir, souvenez-vous de moy.

A M. L'ADMIRAL DE JOYEUSE

I

Si nous, pauvres veneurs, plus, Monsieur, n'esperons
Voir nostre maistre et Roy plaisir prendre à la chasse,
Ains que Sa Majesté loin d'elle nous dechasse,
Plus de trompe n'avons besoin ny d'esperons.

En pourceaux et moutons doncques nous changerons
Nos limiers et chevaux, puis en rets et tirasse
Pour prendre la perdris et la bonne beccasse,
De nos couples et trets autre eschange ferons.

Ceux qui sont terriens feront valoir leurs terres,
Ceux qui ont beaux jardins y feront des parterres,
Ceux qui ont vignes, prez, les feront amander,

Ceux qui n'ont grands moyens aux grands feront service :
Voilà où un chacun prendra son exercice,
Jusqu'à ce qu'il plaira au Roy nous remander.

II

Si souhait avoit lieu, croyez cela de nous
Que bientost vous seriez le Grand Veneur de France.
Je vous laisse penser de quelle obeyssance
Veneurs, chiens et chevaux rouleroient dessous vous.

En vous baisant les mains, nous vous supplions tous
Ne vouloir desdaigner sur nous telle puissance,
Car maints braves guerriers qui ont tous porté lance
Ont d'un si bel estat tousjours esté jaloux.

Et vous qui estes naez en ce monde en grand heur,
Voudriez-vous refuser une telle grandeur?
Poussez, Monsieur, poussez vostre fortune heureuse:

Car, si vous estes grand, plus grand encor serez,
La grand' trompe portant, et qui plus nous verrez
Tres-joyeux de nous voir de la bande joyeuse.

SUR LE JARDIN D'ANNET

I

Ne nous vantez plus tant, peuple de Thessalie,
Vostre mont de Parnasse, où les Sœurs plus ne sont :
Vostre cheval ailé, qui de son aile est prompt,
A faict dedans Annet sa derniere sallie;

Vostre Helicon sacré à la dure s'allie,
Et n'a plus de vouloir d'arrouser vostre mont;
Vostre fontaine aussi tarie est jusqu'au fond,
Car d'icelle fontaine est la source fallie.

Du mont seul vantez-vous, et non pas de ces eaux.
Annet a le cheval, Sœurs, fontaine et ruisseaux :
O tresheureux Annet, autant que val de France!

Car ce n'est d'aujourd'huy que ce tien val sacré
A esté dedié et aux dieux consacré
Par les druides saincts y faisant demeurance.

II

Cercher ne faut plus donc les Muses sur Parnasse,
Car quitté ont ce mont pour habiter le val
Du tresfamé Annet, où l'onde du cheval
L'arrouse chaque jour, rendant sa plaine grasse.

Heureux Prince lorrain d'estre issu de la race
De ceste Ephesienne où, par son heur fatal,
Tira, premier que toy, du caballin canal
La source d'Helicon, qui par ton Annet passe.

Ces neuf Sœurs, voyans lors que leur divin ruisseau
S'escouloit peu à peu, prindrent le fil de l'eau,
Si que dedans Annet vindrent tout à mesme heure.

Elles, voyant ce val si plaisant à leur gré,
Et qu'à Diane aussi il estoit consacré,
Conclurent d'un accord y faire leur demeure.





EPITAPHE DU BON RELAY

QUI VIENT DE LA RACE DES CHIENS GRIS

DONT LA VENERIE

APPARTENOIT AU DUC DE BOURGONGNE

Les chiens gris, long temps a, cest honneur ont acquis,
Entre les chiens courans, d'estre bons et exquis,
Et qui ont après eux laissé de race en race
Dignes successeurs d'eux, heritiers de leur grace.
Je qui d'eux suis issu, et qui par mon droict nom
Suis Relay appellé, feray que leur renom
En moy ne se perdra : au contraire, j'espere
Faire d'eux et de moy parler de pere en pere.
Si la bonté d'iceux je chante à leurs nepveux,
La mienne en cas pareil oublier je ne veux.
Car leur bonté j'imite et de près accompaigne :

N'ayant que douze mois, fus mené en Bretaigne,
Là où je fus donné au bon Duc d'Orléans,
Qui de moy s'est servy l'espace de treize ans,
Estant Duc, apres Roy nommé Louys douziesme,
Qui durant mon vivant n'a point eu chien de mesme.
Car si bon je me fis en ce pays landeux,
Que chasque jour un cerf prenions, et souvent deux.
Encores que d'iceux visse les hardes grandes,
Debout de tous costez, viander par les landes,
Cela n'empeschoit point ce qu'avois entrepris.
Il falloit tost ou tard que mon cerf fusse pris.
Croyez qu'en peu de temps ma bonne renommée
Fut par tout ce pays espandue et semée.
Mais mon maistre, estant Roy, gueres ne sejourna
En ce pays Bretan : en France retourna,
Où, voulant recreer sa Noblesse Françoise,
Ma bonté leur fist veoir dans ces forests d'Amboise.
Maints grands efforts je fis en sa forest de Blois,
Encor plus dedans est au pays de Valois,
L'Aye, Annet, Dreux, Montfort, Coucy, l'Aigle, Compiengne
Bievre, Senart, Livry, Crecy, Brie, Champagne,
Touraine, Anjou, le Maine, Orleans, Vendosmois,
Le haut et bas Poictou, Sainctonge, l'Angoulmois,
Bourbonnois, Nivernois, le Berry, la Soulongne,
La Picardie, Caux, Normandie, Bourgongne :

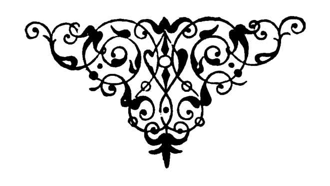
Bref, par tous les pays où j'aye esté mené,
Ma bonté fut cognue, et mesme en Dauphiné,
Et qui de ma bonté n'a cognoissance encore
Par ce discours verra la gloire qui m'honore.
De vous qui portez trompe et qui la chasse aymez,
Pour me hault louanger n'ay peur d'estre blasmés.
Je sçay qu'à mon honneur un seul ne porte envie.
Oyez donc, s'il vous plaist, quelle a esté ma vie.
Mon poil, qui estoit gris, tiroit fort sur le brun
Qui de la vieille race est le poil peu commun.
J'avois le dos rablé, jarret droict, jambes souples,
Qui plus, au laisser courre, allois toujours sans couples :
De me coupler aussi n'estoit point de besoin,
Car des valets de chiens je n'estois jamais loing.
Accompagnée estoit ma sagesse de craincte;
Mais quand le cerf lancé estoit dans son enceincte,
Et qu'on sonnoit pour chiens, adonc marchois devant
De sa trouppe guerriere en allant à la charge,
Comme faict un bon chef qui conduit le devant.
Ainsi guidois la meute et en prenois la charge.
Quoy que mes compagnons fussent roides et forts,
Tousjours au paraller faisois les grands efforts.
De maints rudes picqueurs j'estois, à toute bride,
Suivy par monts et vaux, aussi j'estois leur guide.
Chacun s'efforçoit lors de me joindre et tenir,

Mais fort peu de la troupe y pouvoient parvenir,
J'estois souvent trouvé desmeslant quelque ruse.
Crois que tous les atraicts desquels un bon chien use
Pour empescher un cerf de faire grands retours,
Je les avois en moy, car, par mes rusés tours,
De si près le chassois et luy faisois bravade,
Que force luy estoit faire une grand tirade.
Mais, pour se forlonger, garanty n'estoit pas,
Car son forlongement advançoit son trespas,
Parce qu'ayant passé quelque grand lande ou plaine,
Et, icelle passée, outré et hors d'alaine,
Cuidant se rafraischir et estre en sauveté,
J'estois, en moins de rien, sur sa croupe sauté.
Malaisement de moy se pouvoit-il desfaire,
Tant diligent et prompt j'estois en mon affaire.
Encor que tout le change il eust poussé debout,
Cela ne m'estonnoit, j'en venois bien à bout.
Car je m'estois acquis cette belle louange
D'estre plaisant chasseur et ferme dans le change.
Quand quelqu'un fourvoyoit, je tirois à sa voix :
Si ce n'estoit le droit, je requestois mes voix.
Rois et Veneurs en moy avoient telle creance
Que là où je dressois sonnoient en asseurance,
Sans regarder à terre, asseurés on estoit
Que là où j'appelois, que je courrois le droict.

Sagement je chassois, sans faire aucune faute,
Avec une menée agreable et bien haute.
Sans craindre chaud ne froid, neige, pluye ou verglas,
Je durois tout un jour sans me voir estre las.
Si par faute de jour falloit faire retraicte,
Comme souvent advient qu'un grand cerf faict grand traicte,
A briser iceluy pour courre au lendemain,
A faute de limiers, j'estois mis en la main.
Puis, l'ayant rembusché au couvert et demeure,
Au plus proche village allions dormir quelque heure,
En attendant le jour qu'asseurer se pouvoit
De se voir relancer si la nuict ne plouvoit.
Puis qu'estant relancé je faisois jambes neufves,
Et de ma diligence on voyoit les espreuves.
Si le jour de devant l'avois bien pourmené,
Croyez qu'au jour suivant estoit plus mal mené.
Car je le rendois mort et terrassois sa gloire,
Si bien que tost ou tard j'emportois la victoire.
L'ayant pris et vaincu, chacun parloit de moy,
Tant je plaisois à tous, encor plus à mon Roy.
En luy plaisant aussi, ma fiance estoit telle,
Qu'il rendroit quelque jour ma louange immortelle.
Ce que de vray a faict, et ne m'a point déceu,
Tesmoin le grand honneur que de luy j'ay receu.
Car ma vie est par luy escrite et rédigée,

Dont ma race à jamais luy demeure obligée.
Courage aussi donnoit à mes posterieurs,
D'estre bons comme moy, ou estre encor meilleurs.
J'estois certes doué d'une bonté exquise :
Avec ceste bonté j'avois la force acquise.
N'estoit-ce pas grand force, à l'aage de douze ans,
Devant l'œil de mon Roy et de ses courtisans,
D'assallir corps à corps, et de le prendre à force,
Un cerf de dix cors jeunement plein de force.
Encore à la mi-may, auquel jour il mourut,
Dont de mon maistre encor mon cœur plus l'amour eust.
Ma bonté fut alors jusqu'au ciel extolée
Et par la France aussi je croy qu'elle est volée.
Car le Roy, ne voulant un tel acte oublier,
Le fist tout aussitost escrire et publier.
Aussi, en ce faisant, faisoit graver la gloire
De son amé Relay au Temple de Memoire.
Or ay-je donc de luy, je parle en verité,
Trop plus receu d'honneur que n'avois merité.
Mais ce proverbe est vray, que, pour sa recompense,
Le bon serviteur a souvent plus qu'il ne pense.
Or, ayant exploicté cest effect genereux,
Qui toucher me pouvoit se tenoit bien heureux.
J'eus des grands et petits alors maintes caresses,
Et mesmement le Roy, de ses mains flatteresses,

Me battoit les costez pour me plaire et flatter.
De luy donc et de moy diray sans me vanter:
Digne estoit un tel chien, moy heureux d'un tel maistre,
D'un tel Prince, après mort, au ciel puisse l'ame estre!





PHEBUS, COMTE DE FOIX

Le Philosophe nous apprent
Que l'air est plus noble element
Que n'est la terre, et que voler
Est plus noble chose qu'aller.
Or, deduit de chien est terrestre;
Mais deduit d'oiseaux a son estre
En l'air, à mont, bien près des cieux,
Où leur manantise ont les Dieux.
Je puis dire le plus hautain
Estre en noblesse souverain,
Et par ces raisons je soutien
L'oiseau plus noble que le chien.

RESPONCE

Je ne veux pas nier qu'excellent personnage
Phebus, Comte de Foix, n'ait esté en son aage,

Luy, qui de la nature a cognu main secret,
Mais advouer ne veux que ce soit un arrest.
De ce qu'il a escrit qu'en la fauconnerie
Du plaisir on y prend plus qu'en la venerie,
Son dire d'un chacun approuvé ne sera,
Que l'oiseau en plaisir le chien surpassera.
Nous savons que l'oiseau de l'homme se faict maistre :
Son heure a pour voler, et son temps pour repaistre,
Et s'il n'est en estat, comme il advient souvent,
Par un quinteux despit se laisse aller au vent.
De leurrer et crier alors se rompt la teste
Le pauvre Fauconnier; puis il se met en queste
Pour chercher son oiseau, qui est en grand danger
D'aller fondre et se perdre en pays estranger.
Voilà donc de l'oiseau la belle recompense,
Qui pour peu de plaisir faict faire grand despense.
Car ce qui se vend cher et qui est de grand coust
Si grand saveur n'y a qu'on n'en perde le goust.
Mettre l'oiseau dedans, et bien volant le rendre,
Le sçavoir est tres-beau, mais penible à l'apprendre.
Aussi le Fauconnier doit avoir ce respec,
Pour bien jouyr de luy, le tenir par le bec,
Ou si autrement faict, sonnettes et vervelles
Il emporte si loing qu'il n'en est plus nouvelles.
Par ainsi vostre oiseau du tout sera perdu,

Et la peine et l'argent qu'y avez despendu.
Prise l'oiseau qui veut, et la Fauconnerie,
De moy j'exalteray tousjours la Venerie.
L'exaltant, je suis seur que des Princes et Rois
Advoué je seray, car quand je ne voudrois
Dire la verité, il est assez notoire
Que le chien sur l'oiseau emporte la victoire.
Mais que feroit l'oiseau, si ce n'estoit le chien?
L'espreuve qu'en avons nous le demonstre bien.
Car, volant par les champs, le chien à la remise
L'oiseau suit de si près, que cause est de la prise.
Volant pour le Heron, traversant maint ruisseau,
Le chien est à la cheute aussi tost que l'oiseau :
S'il vole le Milan, à lievre, ou pour riviere,
Son secours est tout prest du levrier ou levriere,
Et ne se void jamais (ce qu'on ne peut nier)
Aller, sans chien aux champs, voler le Fauconnier.
S'il y va quelquefois, quoy que l'on die ou face,
La louange du chien pour cela ne s'efface.
L'oiseau ne plaist qu'à peu, pour un temps seulement,
Mais le chien sert à tous assiduellement.
M'objectant de l'oiseau que son vol est celeste,
Je respons que son vol depend tout de sa teste,
Et que ce qu'il en faict n'est que pour son plaisir,
Non pour complaire à l'homme, ainsi qu'il a desir.

Le plaisir de l'oiseau ne gist rien qu'en la veüe,
Mais la bonté du chien par deux sens est cognue :
C'est la veüe et l'ouyr, dont l'effect est plus beau,
Plus pesant et plus long que celuy de l'oiseau,
Qui n'a qu'une saison pour son vol ordonnée,
Mais la chasse du chien dure toute l'année.
Soit yver, soit l'esté, beau temps, pluye ou verglas,
Un bon chien tout le jour dure sans être las :
Lassé, le soir venu, voyant sa chasse faicte
Et son maistre au logis avoir faict sa retraicte,
Il se retire aussi le trot ou bien le pas.
A son maistre arrivé il faict caresse grande,
Lequel tout aussitost à quelqu'un il commande
Qu'on lui serve à souper, puis le mette à la court
Pour y faire le guet : bref, pour le faire court,
Le chien est appellé de l'homme amy fidelle.
Aussi, à dire vray, plus seure sentinelle
Il ne sçauroit trouver, quand il est endormy,
Que le chien très-loyal, de l'homme intime amy.
O ! que l'amour du chien de louange est suivie,
Qui pour sauver son maistre y perd souvent la vie !
Où peut l'homme trouver plus de fidélité,
Qu'au chien qu'il a nourry? Notons l'humilité :
Si son maistre le bat, soit à faute ou adresse,
Son mal est oublié si tost qu'il le caresse,

Tellement que son maistre en vient au repentir,
Voyant son humble chien point ne s'en ressentir.
Certes l'amour du chien est ferme et asseurée
Et qui plus encore est d'eternelle durée,
Car jusques à la mort, comme chacun cognoist,
Celuy qui l'a nourry jamais ne mescognoist.
Qu'on ne s'estonne donc si, d'escrit et de bouche,
Son honneur je soutien contre l'oiseau farouche,
Car je qui suis Veneur, ay juste occasion
De garder son bon droict, et pour conclusion,
Qu'on face de l'oiseau un Diable ou un Ange,
Au chien donray tousjours plus qu'à luy de louange.



AU ROY

SUR LE MESME SUBJECT

I

PHEBUS, Comte de Foix, Prince excellent et sage,
Fut tenu en son temps pour estre tres-sçavant :
Toutesfois a erré d'escrire et mettre avant
Qu'en plaisir sur le chien l'oiseau a l'advantage.

Je croy que, si la chasse eust esté en usage
De son temps comme elle est, le chien iroit devant
Et de l'oiseau despit, trompeur et decevant,
Jamais n'eust-ce pour luy tenu un tel langage.

Voila pourquoy Phebus l'oiseau tant exaltoit,
Duquel, en ce temps-là, le plaisir rare estoit :
Celeste l'appelloit, nommant le chien terrestre.

Toutesfois, par raison, je respons et soutien
Que l'oiseau est terrestre aussi bien que le chien,
Car tout corps animé de la terre a son estre.

II

Loue le Fauconnier l'oiseau tant qu'il voudra,
Et face d'iceluy un ange ou petit diable,
A la perfection tant requise et louable,
Dont le chien est doué, jamais ne parviendra.

Qui, pour priser l'oiseau, objecter me viendra
Que son corps n'est terrestre, ains de l'air respirable,
Qui est un element plus que terre honorable,
A telle objection ma muse respondra :

Si pour terrestre on tient chacune creature
Qui de la terre prend et vie et nourriture,
L'oiseau terrestre est donc, car pour tel se faict voir,

Puis que là haut en l'air, ne s'y paist, ayant proye,
Mais, pour mieux en jouyr et d'icelle avoir joye,
Tost en terre il descend, pour sa curée avoir.

III

Le chien par terre court : l'oiseau vole par l'air,
Qui est proche des cieux où les Dieux font demeure,
Lequel donne un plaisir qui passe en si peu d'heure,
Qui ne merite pas longuement en parler.

Quand au chien et sa chasse, il n'en faut rien celer,
Plus contente nos sens la trompe que le leurre :
Aussi, tous bons esprits diront, je m'en asseure,
Qu'au chien l'oiseau ne doit en plaisir s'esgaler.

Par l'oreille et par l'œil l'homme a plaisir du chien,
De l'oiseau seulement par l'œil, et non plus rien.
Or, le chien a deux voix, et l'oiseau n'en a qu'une.

Car, des cinq sens qu'avons, deux le chien rend contens,
L'oiseau en contente un, encor bien peu de temps :
Au chien donc appartient l'honneur, sans doute aucune.

IV

Comme advocat du chien, qui deffend son bon droict,
Je n'escry rien de luy qui ne soit veritable.
Soyez-en, s'il vous plaist, Sire, juge équitable :
La justice à chacun Vostre Majesté doit.

Je me plains de Phebus, qui vivant maintenoit
Que le revesche oiseau, despiteux et muable,
Doit du chien preceder le merite louable,
Et qu'à luy le premier l'honneur appartenoit.

Ce Prince Foixien, desirant de cognoistre
Le naturel au vray de tout ce qui a estre,
S'est trompé toutesfois, car, à la verité,

Croire il faut, si la chasse en son temps estoit telle
Qu'elle est pour le jourd'huy, d'une gloire immortelle
Eust couronné le chien et sa posterité.

SONNET DES QUATRE OISEAUX

Plusieurs de quatre oiseaux se souhaitent la vie,
Du cigne, du moineau, du cocq et du corbeau.
Du cigne, il est certain, plus vieillit, plus est beau.
Du moineau la luxure est bien tard assouvie.

Du cocq qui a jouy, nature le convie
D'estre brusque et gaillard, belle grace d'oyseau.
Du corbeau les longs jours est un monde nouveau,
Car sa vie en mil ans par la mort n'est ravie.

Qui du cigne nous faict la beauté souhaiter,
Du lubrique moineau la luxure appeter,
Du cocq qui a jouy la belle et brusque grace,

Du corbeau les longs jours? Nostre peccante chair
Qui du vice jamais ne se peut retrancher,
Jusqu'à ce que la terre au sepulcre l'embrasse.





A UNE JEUNE FILLE

ASSEZ BELLE

QU'ON APPELOIT PEAU DE CONIL

Une peau de conil, pelue et bien courée,
A bien telle vertu, son cuir bien estendu,
Qu'un estomac gelé, un ventre morfondu,
Rechauffera plus tost qu'un fagot en bourée.

De la peau du conil une moufle fourrée,
Pour la main ce sera de son clappier fendu,
Aux gros furons rablez ne sera deffendu
De furter son clappier pour y avoir curée.

Quand est du mien petit, assez roide n'est pas
Pour sa roque et clappier fureter haut et bas:
Pour plus roides et forts la charge en laisse prendre.

Je suis seur toutesfois, car son courage sçay,
Que, si ce conil veut un jour en faire essay,
Pour six chasses la nuict ne daignera se rendre.

COMPLAINTE

SUR LA MORT DE MA TURQUETTE MAMELUE

TANT plus la chose est exquise,
Tant plus de sens est requise,
Tant plus nous croist le desir
De ne voir jamais l'absence,
Ains jouyr de la presence
Pour en tirer de plaisir.

Je ne doy ma douleur faindre,
Qui ay cause de me plaindre,
Goustant de Mort la rigueur,
Qui meurtrie a ma Turquette
Ou pour mieux dire Bracquette,
Qui m'aymoit de tout son cœur.

La Veronnaise Lesbie,
Qui fut de Catulle amye,

Pleura tant son passereau,
Qu'elle s'en cuida deffaire,
Et moy, que puis-je donc faire
Perdant un thresor plus beau?

J'ay perdu une compaigne,
Qui, par bois, fleuve et campaigne,
M'eust suivy jusqu'à la mort,
Car, d'une amitié extreme
M'aymant autant que soy-mesme,
La regrettant ay-je tort?

Ah! ma chere Mamelue,
Tant douillette et fafelue,
Qui couchois le long de moy :
Sans aucune deffiance
Je dormois en asseurance,
Me reposant dessus toy!

Puis, en dessous mon aisselle,
Tu faisois la sentinelle :
Pour moy et pour toy aussi,
Tu faisois si bonne garde
Que de crainte ou de mesgarde,
Je n'avois aucun soucy.

7

De courte ou longue durée,
La nuict m'estoit asseurée :
Je la passois en repos.
Mais, d'une mortelle envie,
Las! tu m'as esté ravie
Par la mortelle Atropos.

Mon cheval, ce qui m'irrite,
Ne cognoissant ton merite,
M'a causé ce grief ennuy,
Car, pour dormir à son aise,
Non de volonté mauvaise,
Te suffocqua dessous luy.

Ainsi, pauvre bestelette,
Simple, debile, foiblette,
Tu mourois en grand' douleur :
Pour trop aymer ma monture,
Amiable creature,
Tu as aimé ton malheur.

Mais ce qui me raconforte
Et qui plus d'espoir m'apporte,
C'est qu'à present je jouy
D'une fille à toy semblable,

Douce, gentille, agreable,
Dont mon cœur est resjouy.

Or, crois donc, mon assottée,
Si que ma liesse ostée
En brief puisse revenir :
Fais ta mere en toy revivre
Et mets peine de l'ensuivre,
Pour ma joye entretenir.

Car ta mere Mamelue
Fut de moy si bien voulue
Qu'à tousjours plainte en feray.
Gagne mon cœur ainsi qu'elle
Et me sois autant fidelle,
Ainsi vers toy je seray.

EPITAPHE

DE LADICTE MAMELUE

Dedans ce petit creux pourrit un petit corps,
Duquel, en son vivant, avec sa petitesse,
De luy je recevois plaisir et allegresse,
Chassant par bois, par champs, par taillis et par forts.

Helas! j'en suis privé, dont mes cuisans remords
Ont causé dedans moy une amere tristesse.
Mais si faudra-il bien que mon deuil prenne cesse,
Puis qu'on ne peut de mort resister aux efforts.

Je feray toutesfois, malgré la mort despite,
Revivre, si je puis, ton vertueux merite,
Si que ceux qui n'ont eu cognoissance de toy,

Auront quelque regret de n'avoir point cogneue
L'excellente bonté de toy, ma Mamelue,
Et croy qu'ils te plaindront, non pas tant comme moy.





A MES COMPAGNONS VENEURS

I

Ne vous mescognoissez d'avoir cest advantage,
Sur moy, mes compagnons, pour estre auprès du Roy :
Ce vous est grand honneur, mais apprenez de moy,
Qu'estat du Prince ou Roy n'est point propre heritage.

Si des biens ne vous font, ayant cinquante ans d'aage,
Esperez-en fort peu : que chacun pense à soy !
Le meilleur et plus beau à qui aura de quoy,
C'est à se retirer à son petit mesnage.

Car souvent nous voyons ces vieux routiers de Court
Finir comme un courtaut, qui va, qui vient, qui court,
Si qu'à douze ou treize ans n'est tel qu'il souloit estre.

L'officier ou Veneur, encore en son cartier,
Deux ou trois ans s'en sert, puis le vend au chartier;
Du chartier l'escorchier en est le dernier maistre.

II

Le sejour gracieux est à tous necessaire,
D'aymer tant une Court dont on n'a nuls biens-faicts.
C'est assez pour se perdre et perir sous le faix,
Esclave se rendant plus qu'un pauvre forçaire.

Le courtisan accort s'en doit bien tost distraire,
Le tardif repentir vaut trop mieux qu'un jamais.
D'estre tousjours en guerre estant privé de paix,
Ce seroit trop aymer et suivre son contraire.

Car quiconque a des biens et d'iceux ne jouist
Ressemble à l'usurier qui son or enfouist,
Duquel n'a nul plaisir, sinon quand il le conte.

Aussi le courtisan, enflé d'ambition,
Prise assez sa maison et sa possession,
Mais d'en jouyr des fruicts il en faict point de conte.

III

Je m'esbahy d'aucuns qui veulent s'entremettre
D'exercer un estat auquel n'entendent rien.
Quarante ans pour le moins, cela sçay-je fort bien,
Le limier j'ay mené, et ne suis encor maistre,

Et si mon aage encor me le pouvoit permettre,
Point ne la quitterois, car c'est le plaisir mien.
A la Court toutesfois on faict si peu de bien,
Que de m'y rembarquer je crain de m'y remettre.

Cela, mes compagnons, ne faut trouver estrange,
Veu qu'on void chacun jour d'un diable faire un ange :
J'ay veu d'un Mareschal en faire un Chevalier,

J'ay veu faire un Abbé d'un bailleur de clistere,
D'un brouilleur de papier en faire un secretaire,
Et, qui plus, d'un gendarme en faire un Chancelier.

IV

Toy qui es courtisan, sçachant caler la voile,
Et te bien gouverner selon le temps qui court,
Tu ne dois mal parler d'une trompeuse Court,
Puis que tu as ce bien de vivre sous son aisle :

Qui plus, ayant l'honneur, quand ton Roy t'y appelle,
Pour se servir de toy. Donc, pour le faire court,
Faincs toy (l'estre), estant muet, aveugle et sourd :
Si autrement tu fais, ne vivras en icelle.

Car pour estre trop libre on se rend odieux.
Souvent void son mal'heur qui partout met ses yeux.
Qui escoute un chacun aux flatteurs donne place.

Bref, qui veut prosperer et regner en la Court,
D'estre face semblant muet, aveugle et sourd.
Qui ne sera ainsi sera tost hors de grace.

V

Lors que l'oiseau captif eschappe de sa cage,
Sa liberté reprend, s'en revolant au bois,
Où petit à petit raccommode sa voix,
Aux fredons gracieux de son premier ramage;

Ainsi comme l'oiseau, l'homme prudent et sage,
Qui retiré sera du service des Rois,
Avant que d'y rentrer pour la seconde fois,
Doit bien considerer si c'est son advantage.

Il doit considerer, s'il a quelque raison,
Que l'homme vit heureux des biens de sa maison,
Faisant accroistre iceux sans les laisser en friche,

Ou, si autrement faict, il pourra bien sentir,
Quelque jour, à son dan, un tardif repentir.
Je parle à qui en a, car chacun n'est pas riche.

VI

Chat d'eau chaude eschaudé, la froide lui faict peur.
Le vigneron greslé craindra tousjours l'orage.
Celuy qui eschappé aura un grand naufrage
Sera tousjours craintif dessus le flot trompeur.

L'oiseau desveloppé des filets du pipeur
Craint fort d'estre repris en quelque autre passage.
Le Renard cauteleux devient rusé et sage,
Quand depetré se void hors du piege attrapeur.

Ces beaux enseignemens devroient oster l'envie
A nos mignons de Court d'y consommer leur vie,
Pour vieillir en icelle et perdre Paradis,

Et chez eux retourner à leur mesnage entendre,
Car de rentrer en Court trop seroient à reprendre,
Eschappez de Silla, pour cheoir en Caribdis.

PETIT DISCOURS

ENVOYÉ A MES COMPAGNONS DE LA TROMPE

A mes compagnons de la trompe,
Qui fachez sont quand on les trompe,
Le bon vin jamais ne trompa
Veneur qui au col la trompe a.
Aussi, n'aymant point tromperie,
Il faut que par sa trompe rie.
Bref, qui cerche par sa trompe heur,
Se gardera d'estre trompeur.

Mes chers compagnons veneurs,
Qui faites la trompe bruire,
Des biens, encor plus d'honneurs,
Elle pourra vous produire.
Quand à moi, je suis icy
Gros et gras et sans soucy,
Où j'ay ma fortune ancrée,

Je sors de la pourchoison,
Et entre en ma cervoison,
Aupres de monsieur d'Estrée.

Je n'ay argent ny chevaux,
Pour service à mon Roy faire.
La Ligue m'a fait des maux,
Et m'a donné prou d'affaire.
Cinq ans et plus, sans raison,
M'a banny de ma maison,
Pour estre vray Realiste.
J'attends tout bien et honneur,
De Vitry, brave Seigneur,
Auquel mon espoir consiste.

Se Monsieur de Frontenac
Eust pris pour moy la deffense,
Je ne fusse au fond du sac
Acculé, comme je pense.
Toutesfois je pense bien,
Qu'il est joyeux de mon bien,
Mais il supporte mon aage :
Soixante et six ans passés
J'ay, qui est de l'aage assez
Pour estre un peu riche ou sage.

En cest aage toutesfois,
Je n'ay perdu le courage
De bien servir mes six mois.
Si besoin est d'avantage,
Je cognoy le naturel
De mon corps, pour estre tel,
Qu'il le nourrist à la peine :
Croyez donc, ce que je croy,
Que j'ay pour servir mon Roy
Encor une verde veine.

J'ay mes membres prou dispos,
Fors celuy de la braiette
Lequel prenant son repos
N'oublie encor la fillette.
Ce proverbe est general,
Qui dit que le bon cheval
Tant qu'il vit ne devient rosse :
Aussi le bon Cavallier
Est tousjours franc du collier,
Tant qu'il soit mis en la fosse.

Quelque jour, vous feray voir,
Puis qu'à nous tous le fait touche,
Du loyal chien le devoir,

Mesprisant l'oiseau farouche,
Que Phebus Comte de Foix
A exalté tant de fois,
En diminuant la gloire
Du chien, que j'ay soustenu,
Si bien qu'il a obtenu
Sur l'oiseau pleine victoire.

Deux plaisirs au chien trouvons,
Par l'oüir et par la veüe.
Rien qu'un de l'oiseau n'avons,
Duquel sa gloire est cogneüe :
C'est par l'œil tant seulement,
Qui passe assez promptement.
Du chien, c'est tout autre chose,
Car, pour nos sens resjoüir
De la veüe et de l'oüir,
Chasse jusqu'à la nuit close.

Comme chasseurs affamez
Tous retournez au village,
Où un soupé bien armez
Est bien tost mis au pillage :
Chacun des mains et des dents
Vous voyez donner dedans,

O la belle simpathie,
Entendant de plusieurs corps
Les harmonieux accords,
Tenant chacun sa partie !

Ayant soupé à loisir,
Je vous conseille et exhorte
De discourir du plaisir,
Qu'une belle chasse apporte.
Vos serviteurs cependant
Souperont, en attendant
Qu'un doux sommeil vous caresse.
Puis, estant jour et levez,
Pignez, testonnez, lavez,
Allez tous ouyr la Messe.

La Messe dicte, irez voir
Vos chevaux qu'on meine boire :
Au retour de l'abrevoir,
Soit l'avoine en la mangeoire,
L'eau leur faisant avaler,
Pour les garder de trembler.
Pendant qu'un disner s'appreste,
Où tous, à la table assis,
Des fois boirez cinq ou six,
L'un à l'autre, à toute reste

Le disné faict et l'escot
De toute la camarade,
N'oubliez pas aussi-tost
De faire la promenade.
L'un, avec le chien couchant,
Ira son soupé cerchant,
L'autre yra courir un liepvre :
Chacun prenne ses esbats,
Mais ne vous eschauffez pas,
De peur de gaigner la fiebvre.

Or, voila un bref discours
De vostre belle fortune.
Soyez amis, tous les jours,
Sans querelle ny rancune :
Vivez joyeux et contents,
Laissez escouler le temps,
Fuyez orgueil et envie,
Servez Dieu devotement
Et le Roy fidellement,
Tant qu'en ce monde aurez vie.

Pour la fin, mes compagnons,
De nostre amitié louable,

Je vous prie, ne desdaignons
De la rendre inviolable.
Quand à moy, contentez-vous
Que d'un seul ne suis jaloux,
Pour la fortune prospere,
Car, quand il plaira à Dieu,
Qu'en France la paix ait lieu,
Autant que vous j'en espere.

EMBLESME DU LIEPVRE

PAUVRE Liepvre, je suis toujours craintif de soy,
Pour les assauts cruels qu'un chacun chien me livre,
Et m'enfuyant d'iceux, pensant estre delivre,
Par le liepvre marin attrappé je me voy.

LE SENS MORAL

PAR le liepvre s'entend l'homme vivant sur terre,
De voir jusqu'à la mort combat continuel.
Par le liepvre marin, le sens moral est tel :
Quand il pense estre en paix, il est en pleine guerre.



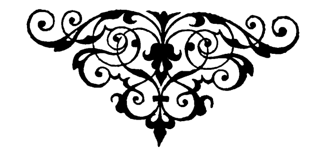


PLACET AU ROY

PAR PLAISIR

Le Sable, en toute humilité,
Supplie à Vostre Majesté
D'avoir pitié de son vieil aage,
Car il est reduit à ce poinct
Qu'aucun bien ne possede point.
Pour croire une femme volage,
Chante qui veut du mariage :
De luy en chantera tant mal.
Tel pense espouser femme sage,
Qui tousjours taschera d'avoir
Sur l'homme un souverain pouvoir.
Partant, s'il vous plaist, Sire,
Que grand' richesse il ne desire,

De peu vous le rendrez content,
Car qui trop aux biens-faits s'attend,
Souvent l'esperance le trompe,
Comme luy trompé par sa trompe.





A ANNE DU BOIS

MA PENSÉE

Anne, tu m'as quitté et privé de ton bois,
Bois nourrissier du feu qui embrasoit mon ame,
Mon ame et cœur aussi, d'une pudique flamme,
Pudique, sans douter, croire ainsi tu le dois.

Tu as quitté aussi nostre fameux Valois,
Decoré, longtemps a, du royal diadesme,
Où nourrie as esté d'une celebre dame,
Qui ton esprit brillant a instruit sous ses loix.

Cependant souviens-toy que tu es ma pensée,
Et que je n'ay jamais ta belle ame offensée
De mon vueil solemnel, n'en doute à l'advenir,

Qui est de conserver, tout le temps de ma vie,
La memoire de toy : en toy forme l'envie
D'en faire autant pour moy, qui suis ton souvenir.

A LA LOUANGE DU BOIS

LE SURNOM D'ICELLE

Guide ma muse, Seigneur,
Qui dessus ton asseurance
Espere chanter l'honneur
Du Bois, lucre de la France,
Non de France seulement,
Mais universellement,
Sa richesse est espandue :
Aussi, par les grands biens-faits,
Bon Dieu, que par luy nous fais,
Grace à toy seul soit rendue !

Du bois le lucre et honneur
Je veux celebrer sans cesse :
En luy me suis fait veneur,
A ornement de ma Noblesse.
Estant commensal des Rois,

Lesquels ayment tant les bois
Qu'en eux est toute leur joye :
Pour leurs ennuis deschasser,
Tous les jours y vont chasser
Pour avoir curée ou proye.

Le feu, l'eau, la terre et l'air,
Ces quatre eslements contraires,
Font l'homme vivre et aller,
Par le monde, à ses affaires :
Nonobstant, par leurs discords,
De ce monde le grand corps
Est maintenant en concorde.
Que l'homme donc, en tout lieu,
Des œuvres de ce grand Dieu
A toute heure se recorde.

Le bois à chaque element
[Fait] éternelle alliance :
Le feu journalierement
Par luy fait voir sa puissance.
Sans le bois, recordons-nous
Qu'en un rien perirons tous,
Car le bois du feu est l'ame,
Lequel inspire en nos corps,

Par ces discordants accords,
Sa vivifiante flamme.

Après le feu, il faut parler
De la belle simpathie
Qui entre le bois et l'air
Est en amour convertie.
Du bois le feuillage ombreux
L'air est sans cesse amoureux :
Comme à cognoistre il nous donne
Par les gracieux souspirs
De vent de ces doux zephirs,
Du printemps jusqu'à l'automne.

Le bois est l'amy de l'eau,
D'une amour inseparable.
Toute sorte de vaisseau
Se font du bois desirable :
Nacelle, bateau et pont,
De ce riche bois se font,
Pour traffiquer et acquerre.
Bref, le bois, à bien parler,
Fait que l'homme peut aller,
Par mer, voir toute la terre.

La terre est la mere aussi
De tous les bois de ce monde :
Des uns nous servons icy,
Les autres servent sur l'unde,
Lors qu'en grands naufs ils sont faits
Pour la guerre ou pour la paix.
Ou pour la pesche ou traffique,
Qu'on fait en pays loingtains,
Comme nous en font certains
Asie, Europe et l'Afrique,

Qui plus, en toutes saisons,
Dessus la terre habitable,
Se font palais et maisons
De ce bon bois profitable.
Villes, temples et chasteaux,
Bourgs, villages et hameaux,
Font à nos yeux prou cognoistre
Que, sans ce louable bois
Auquel je donne ma voix,
Leur beauté seroit à naistre.

Du bois les effets divers,
Par certaine experience,
Sont cogneus par l'univers,

D'une admirable apparance.
Mille sortes de tous fruits
Ce noble bois nous produits
Par toute la terre ronde,
Pour sustanter et nourrir
Nos corps avant que mourir
Et abandonner ce monde.

N'oublions ce bois tortu
Et sa bonté gracieuse,
Qui nous fait voir sa vertu
Et sa liqueur precieuse,
Liqueur de nectar ou vin,
Venant de ce bois divin,
Qui sur tous bois a la gloire
D'estre excellent et requis,
Car de son breuvage exquis
Chacun a desir d'en boire.

Le bois veritablement,
Comme chacun peut comprendre,
Pour le cinquiesme element
A bon droict se devroit prendre,
Car de ce bois honoré
Ce grand monde est decoré.

Chacun sa gloire resonne;
Bref, à son lucre annuel,
Un honneur perpetuel
Ma muse luy chante et donne.

En chantant l'honneur du bois,
Anne, aussi le tien je chante:
Ta belle humeur je cognois,
Pour n'avoir l'ame meschante,
De ce Bois, ton vray surnom,
D'un grand zele je medite,
Et s'il te plaist m'advouer,
J'ay grand desir de louer
Du Bois l'excellent merite.





NOTES

Page 6, vers 14. *Comme du mien espere, estant du sien delivre,* comme j'espère pour mon âme, quand elle sera délivrée, séparée de mon corps. — Au XVI[e] siècle, on disait *delivre* pour délivré.

Aussi tost je veux suivre
Tes pas que je seray de ce tyran delivre.

(Claude Gauchet, *le Plaisir des champs,* édit. Paris, Didot, 1879, t. I, p. 5.)

9, 6. *Un beau livre en a faict.* Si jamais *Chasse, de roy la vie,* eut quelque chance de passer pour un axiome, ce fut assurément en ce qui touche Charles IX, et il est assez ingénieux de l'avoir trouvé, comme anagramme des mots *Charles de Valois.* — Charles IX, nous apprend Papyre Masson, « estoit... fort adroit à la prise des bestes farouches, et dès sa jeunesse il s'adonna si fort à la chasse qu'on peut dire qu'il estoit fol de ce penible exercice, qui le rendoit errant nuit et jour dans les forests jusqu'à en perdre le boire et le manger, aussy bien que le repos du sommeil, pour satisfaire sa passion. » (*Histoire de Charles IX.*) Mais le second fils de Henri II ne fut pas seulement un veneur non moins émérite que passionné. Il prit encore rang parmi nos écrivains cynégétiques les plus estimés. Après avoir « regardé et fait chercher par aucuns des plus doctes personnages » de son royaume les documents nécessaires, Charles IX dicta au secrétaire d'État, Nicolas de Neufville, sieur de Villeroy, une sorte de monographie du cerf et de

son laisser-courre. Malheureusement la mort surprit le royal auteur au milieu de sa tâche. La monographie demeura incomplète. Les vingt-neuf chapitres qui la composent donnent lieu de regretter qu'elle n'ait pu être achevée. Dans le courant de l'année 1625, parut seulement, chez le libraire de Paris, Gervais Alliot, sous le titre de *la Chasse royale,* la première édition du nouveau traité de vénerie, avec une dédicace d'Alliot à Louis XIII. En 1611, quand du Sable publia sa *Muse chasseresse, la Chasse royale* n'était donc point encore imprimée. Le vieux gentilhomme de la vénerie avait probablement obtenu la permission de lire le manuscrit, et le jugement porté par ce maître si compétent sur l'œuvre de Charles IX s'est trouvé depuis ratifié par les meilleurs veneurs des générations suivantes.

P. 10, v. 1 à 3. *Un Jacobin...*, Jacques Clément, religieux de l'ordre des jacobins ou dominicains. Henri III, frappé, le 1er août 1589, à Saint-Cloud, d'un coup de couteau, dans le ventre, par ce fanatique, expira le lendemain.

12... *Monseigneur le Dauphin,* le fils aîné de Henri IV, prince, né à Fontainebleau, le 27 septembre 1601, et qui monta sur le trône de France, le 14 mai 1610, en prenant le nom de Louis XIII.

13... *Catherine de Bourbon,* ou de Navarre, fille d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et de Jeanne d'Albret, née le 7 février 1558, morte le 13 février 1604. Cette princesse, sœur de Henri IV, avait épousé, le 30 janvier 1599, Henri de Lorraine, duc de Bar.

— 9. *Qui le seconde,* qui soit son second, qui l'égale. — Page 14, vers 12, du Sable dira, en s'adressant à Marguerite de Valois : *Princesse, où est ta seconde?*

14, 4-6. *Pour cet honneur supreme, qu'as d'estre fille et femme de deux Rois, sœur de trois.* Marguerite de Valois, fille de Henri II, était sœur de François II, de Charles IX et de Henri III. Elle se maria avec Henri IV le 11 avril 1572. Leur union fut déclarée nulle, par l'Église, en 1599.

L'anagramme de Marguerite de Valois est donc antérieur à cette dernière date.

P. 15, v. 1 à 6. *Le bras... à ce Roy... prestas à Coutras.. , où ce tien bras eust part en sa gloire.* Charles de Bourbon, comte de Soissons (quatrième fils de Louis Ier, prince de Condé, né en 1566, mort en 1612), quoique catholique, mécontent de Henri III, ainsi que de la cour, passa, en 1587, dans le parti de Henri de Navarre et l'aida puissamment à remporter, le 20 octobre de la même année, sur le duc de Joyeuse, la célèbre victoire de Coutras.

— ... *Monsieur le duc d'Elbeuf, nostre Grand Veneur.* Depuis François Ier jusques et y compris Henri IV, la grande vénerie de France constitua une espèce d'apanage de la maison de Lorraine, dont cinq de ses membres devinrent successivement grands veneurs de la couronne : 1° Claude de Lorraine, premier duc de Guise, comte d'Aumale, marquis de Mayenne et d'Elbeuf, baron de Joinville, 1526-1549. — 2° François de Lorraine, duc de Guise, prince de Joinville, marquis de Mayenne, fils aîné de Claude de Lorraine, 1549-1563. — 3° Claude de Lorraine, duc d'Aumale, troisième fils du premier duc de Guise, 1563-1573. — 4° Charles de Lorraine, duc d'Aumale, deuxième fils du précédent, 1573-1597. — 5° Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, comte d'Harcourt, de Lillebonne et de Rieux, petit-fils du premier duc de Guise, par son père René de Lorraine, marquis d'Elbeuf, huitième fils de celui-ci, 1597-1602. — Le duc d'Elbeuf, né le 18 octobre 1556, mourut en 1605. Il était pair, grand écuyer de France et gouverneur du Bourbonnais.

— 8. *Guerdon,* don, récompense. — Joinville, dans son *Credo*, écrit *guerredon*, ce qui semble indiquer que ce mot vient de *guerre* et de *don,* et eut pour première signification salaire, récompense des gens de guerre.

— 9. *Du Roy,* de Henri IV. — *Ce beau guerdon* mentionné au vers précédent était la charge de grand veneur (voir vers 2 de la page 16), dont Henri IV investit le duc

d'Elbeuf, quand, après les guerres de la Ligue, Charles de Lorraine, duc d'Aumale, condamné à mort par le Parlement de Paris et exécuté en effigie pour avoir livré aux Espagnols plusieurs places de Picardie, se réfugia en pays étranger.

P. 17, v. 10. *Courtauts. Courtaut* ou *courtaud*, cheval de moyenne taille, ramassé, à qui l'on coupait la queue et les oreilles. (Richelet, *Nouveau Dictionnaire françois*, v° *Courtaut.*)

— 11. *Le tiers*, le troisième.

20, 2. *J'eusse... faict un trou à la nuit*, je serais parti furtivement, sans demander mon congé.

22 ... *M. du Moulin.* Dans *l'État de la vénerie de Henri IV, pour l'année* 1596 (cité par le baron Dunoyer de Noirmont, *Histoire de la Chasse en France depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Révolution*, t. I, p. 420 et suiv.), on voit, après les lieutenants et sous-lieutenants de la vénerie, parmi les gentilshommes et aides dont du Sable est le troisième, un Christophe du Moulin aux gages de 120 écus. Peut-être est-ce à ce *compagnon de la trompe* que notre auteur envoyait des oiseaux et ses vers.

— 5. *Greff' d'appel*, pour *griefs d'appel.* — On nommait autrefois, dans l'ancienne pratique du palais, *griefs d'appel* ou simplement *griefs*, le mémoire dans lequel un plaideur exposait le préjudice résultant pour lui d'un jugement dont il appelait.

23. ... *M. d'Aumale, Grand Veneur.* Ainsi qu'on l'a vu à l'une des notes de la page 15, il y eut deux grands veneurs portant le titre de duc d'Aumale, sous les ordres desquels du Sable, officier de la vénerie royale depuis Henri II jusque sous Louis XIII, servit successivement. Faute d'indications suffisantes, il est impossible de dire duquel de ces deux hauts personnages il s'agit ici.

— 1. *Monsieur de Fresnoy.* Georges de Fresnoy, gentilhomme de la chambre, marié à Marie de Montmirail, ou

son fils, Georges de Fresnoy qui épousa Anne de Vaudétare, dame du palais de Catherine de Médicis, et fut capitaine-lieutenant des chevau-légers de Marie de Médicis. Les de Fresnoy comptaient parmi les plus anciennes et les plus illustres familles de Picardie. Ils portaient *d'or au sautoir de sable*. (La Chesnaye-Desbois, *Dictionnaire de la Noblesse*, v° *de Fresnoy*.)

P. 23, v. 2. *L'estat de Faverolle*. Divers membres de la famille de Faverolles firent partie de la vénerie de la couronne. Sur les *Comptes de dépenses de Henri II pour l'année* 1553, un Jean de Faverolles figure, comme lieutenant de la vénerie de la chambre, aux gages de 900 livres. Dans les *Comptes de la vénerie de Charles IX, de* 1564, on trouve un Nicolas de Faverolles, pensionnaire, touchant 60 livres, ainsi qu'un Gilles de Faverolles, sous-lieutenant de l'équipage des toiles, aux gages de 400 livres. (Baron de Noirmont, *Histoire de la Chasse en France...*, t. I, p. 415 et 418.) Peut-être, par ses vers à M. d'Aumale, du Sable sollicitait-il du grand veneur la charge (*l'estat*) de Gilles de Faverolles, probablement alors décédé ou quittant le service.

Quarante ans pour le moins, cela sçay-je fort bien,
Le limier j'ay mené, et ne suis encor maistre,

répétait avec amertume l'auteur de *la Muse chasseresse* à ses *compagnons veneurs* (page 55, vers 3-4). Non compris, en effet, nominativement sur les états ci-dessus relatés, ce qui indique bien qu'il occupa longtemps un rang inférieur parmi les veneurs des derniers Valois, du Sable, dans les *Comptes de la vénerie de Henri IV pour l'année* 1596, est, ainsi qu'il a été mentionné en l'une des notes de la page 22, porté le troisième des gentilshommes et aides des équipages royaux, avec les gages de 116 écus deux tiers.

24... *M. l'Admiral de Joyeuse*. Anne de Joyeuse, duc et pair, amiral de France, premier gentilhomme de la chambre du roi, né en 1561, tué à Coutras le 27 octobre 1587, l'un des favoris de Henri III, qui lui fit épouser sa belle-

sœur, Marguerite de Vaudemont-Lorraine, sœur de la reine Louise. Anne de Joyeuse était-il chasseur, tandis que Henri III l'était si peu ? Du Sable semble l'affirmer, en souhaitant que ce grand seigneur prît bientôt la direction de la vénerie royale. D'autre part, Claude Gauchet, lors de la publication de la première édition de son *Plaisir des champs* (Paris, Nicolas Chesneau, 1583), après avoir, dans l'épître liminaire, déploré l'absence de goût de Henri III et de son entourage pour le laisser-courre, disait à M. de Joyeuse : « Or, maintenant vous voyant tant amateur de ce vertueux et louable exercice, je me suis resolu de... dedier à Vostre Grandeur mon petit œuvre, esperant que prendrez quelque plaisir à y voir la chasse par escrit, lorsque le temps ne vous permettroit de la voir par effect. » Mais le duc de Joyeuse pensionnait volontiers des poètes; du Sable, de même que le gai prieur de Beau-jour, se trouvait souvent dépourvu d'argent. Les vers du premier, la dédicace du second, s'ils n'étaient adressés à un veneur vraiment digne de semblables hommages, devaient donc peut-être avoir, tout au moins, pour but, de reconnaître les largesses d'un protecteur généreux vis-à-vis de leurs auteurs.

P. 24, v. 2. *Nostre maistre et Roy,* Henri III. Ce souverain, quoique n'usant pas ou bien rarement, comme le rapporte avec tristesse Guillaume du Sable, des équipages de sa grande vénerie, les maintint néanmoins sur un haut pied; leur donna même un personnel plus nombreux qu'ils n'en avaient sous Charles IX. (Baron de Noirmont, *la Chasse en France...,* t. I, p. 175.) Il rendit aussi diverses ordonnances très sévères, fort restrictives de l'exercice du droit de chasse, sous les dates des 14 août 1578, mai 1579, 2 mai 1580 et 10 décembre 1581. (De Launay, *Nouveau Traité du droit de chasse,* Paris, 1681, p. 170 et 174. — *Code des chasses,* Paris, 1734, t. II, p. 420. — Isambert, *Anciennes Lois françaises,* t. XIV, p. 506.) L'ordonnance de 1578, notamment, attribuant la rareté du gibier à l'emploi des chiens couchants (d'arrêt), interdisait même la

simple possession de ces animaux à tous les habitants du royaume, qu'ils fussent roturiers ou nobles.

P. 24, v. 6. *Tirasse*, vraisemblablement la tirasse triangulaire. — A l'une des extrémités de ce filet est attaché un poids destiné à l'étendre sur le gibier, tandis que le chien est en arrêt, et à chacun des deux autres angles est un long cordeau. On tient sous le bras ce filet plié, et lorsqu'on veut *tirasser*, on met le pied sur l'un des cordeaux, en tenant l'autre de la main gauche, et l'on jette de la droite, aussi loin qu'on le peut, le poids qui doit étendre le filet sur le gibier. (Baudrillart, *Dictionnaire des chasses*, vº *Tirasse*.)

Or', à l'aide d'un chien craintif et bien dressé,
Nous couvrons en courant le gibier terrassé.
(Cl. Gauchet, *le Plaisir des champs*, t. I, p. 262.)

— 8. *Couples* (du latin *copula*, lien), cordes de crin ou petites chaînes de fer, à tourniquet, avec collier de cuir à chaque bout, pour attacher deux chiens ensemble.

— — *Trets*, traits. — *Trait*, longue corde faite de chanvre et de crin, que l'on attache à la botte (collier de cuir assez large) du limier, quand on le mène au bois.

26, 1. *Peuple de Thessalie*, pour peuple de Grèce. On divisait ordinairement la Grèce ancienne en trois grandes régions : le Péloponèse au sud, l'Hellade au centre, la Thessalie et l'Épire au nord. La partie est donc ici prise pour le tout.

— 5. *Helicon sacré*, probablement le Permesse, petite rivière de Béotie, prenant sa source sur l'Hélicon et dont les eaux, selon la Fable, avaient la vertu d'inspirer les poètes.

— 7. *Vostre fontaine*. Il y avait dans le mont Parnasse la fontaine de Castalie, consacrée aux Muses ; mais les mots *onde du cheval, cabalin canal, source d'Helicon*, qu'on lit aux vers 3, 7 et 8 de la page 27, semblent indiquer que du Sable, confondant le Parnasse avec l'Hélicon, parle plutôt

ici de la fontaine d'Hippocrène, située dans cette dernière montagne et jaillie, suivant la mythologie, d'un coup de pied de Pégase.

P. 27, v. 5-6. *Prince lorrain... issu de la race de ceste Ephesienne...*, Charles de Lorraine, duc d'Aumale, pair et grand veneur de France (voir notes de la page 15), gouverneur de Picardie, né le 15 janvier 1555, mort à Bruxelles en 1631. Sa mère était Louise de Brézé, seconde fille de Louis de Brézé, grand sénéchal de Normandie, seigneur d'Anet, et de Diane de Poitiers. Il avait ainsi hérité du beau château d'Anet, chef-d'œuvre de Philippe Delorme, où la duchesse de Valentinois dépensa des sommes énormes fournies par la prodigalité de Henri II. On n'y voyait partout que bâtiments des plus élégants et jardins vraiment féeriques. — La Diane antique avait, à Éphèse, un temple renommé qui était une des sept merveilles du monde; de là l'expression de *ceste Ephesienne*, pour désigner Diane de Poitiers.

29. ... *Dont la venerie appartenoit au duc de Bourgongne.* Les chiens gris furent importés en France par saint Louis. — « Les premiers chiens qui ont esté en nostre Europe, rapporte Charles IX (*la Chasse royale*, ch. VII), ont esté la race des chiens noirs et celle des chiens blancs, mais celle des blancs a esté depuis confondue en celle des chiens greffiers blancs... Depuis le roy sainct Louys, estant allé à la conqueste de la terre saincte, fut fait prisonnier : et comme entr'autres bonnes choses il aymoit le plaisir de la chasse, estant sur le point de sa liberté, ayant sceu qu'il y avoit une race de chiens en Tartarie qui estoient fort excellents pour la chasse du cerf, il fit tant qu'à son retour il en amena une meutte en France. *Ceste race de chiens sont ceux qu'on appelle gris*, la vieille et ancienne race de ceste couronne... » Robert de Salnove qui écrivait sous Louis XIII et qui, à propos de l'origine des chiens gris, copia Charles IX, sans toutefois le nommer, ajoute au sujet des mêmes chiens : « Pour nos roys, il y a très long temps qu'ils n'en ont de ce poil que pour chasser le lièvre. » (*La Vénerie*

royale, 1re partie, ch. VIII.) — Selon du Sable, les ducs de Bourgogne, ne suivant pas un pareil exemple, auraient, au contraire, conservé jusqu'à la mort de Charles le Téméraire (1477) les chiens gris dans leurs meutes ou leur *vénerie* pour le cerf. Ces chiens « les plus commodes pour les particuliers, pourveu qu'ils » fussent « vrays chiens courans et non corneaux, qui sont chiens engendrez d'un mâtin et d'une chienne courante, ou d'une mâtine et d'un chien courant », étaient, du reste « tenus et fort considérez » des gentilshommes français. (*La Vénerie royale*, 1re partie, ch. XI.) — « Ce sont chiens enragez, disait Charles IX, car il se faut rompre le col et les jambes pour les tenir : si un cerf dresse (va franchement, droit devant lui), ils le prendront bien vite; mais s'il ruse on les peut bien coupler et ramener au chenil. » (*La Chasse royale*, ch. IX.) Tels furent vraisemblablement les motifs qui firent abandonner les chiens gris, par les rois de France, pour le laisser-courre du cerf.

P. 30, v. 4. *Louys douziesme*, Louis XII, né à Blois le 27 juin 1462, fils de Charles, duc d'Orléans, petit-fils de Charles V, roi de France de 1498 à 1515. Grand amateur de vénerie et encore plus de fauconnerie, le roi *Père du peuple*, en fait de chiens, appréciait « surtout les chiens gris, desquels estoit toute sa meute, et ne faisoit cas d'autres chiens, si ce n'estoit pour faire limiers. » (Du Fouilloux, *la Vénerie*, ch. II.)

— 9. *Viander*. — Quand les bêtes douces (celles qui n'ont pour toute défense que leurs bois, leur ruse et la rapidité de leur course) vont chercher leur nourriture, on dit qu'elles vont *viander*. Ce mot vient du verbe latin *vivere*. (J. La Vallée, *Technologie cynégétique*, v° *Viander*.)

— 19. *Encor plus dedans est*, je fis encore mieux.

— — *Pays de Valois*, voir ci-après la note du vers 5 de la page 69.

— 20. *L'Aye*, Laye, la forêt de Saint-Germain-en-Laye.

P. 30, v. 20. *Montfort*, Montfort-l'Amaury.

— — *Coucy*, haute forêt et basse forêt de Coucy, situées toutes deux au nord de Coucy-le-Château (Aisne).

— — *L'Aigle*, la forêt de l'Aigue près de Compiègne.

— 21. *Bièvre*, la forêt de Fontainebleau.

— 24. *Soulongne*, Sologne.

31, 9-10. *Mon poil, qui estoit gris, tiroit fort sur le brun...* — « Les meilleurs de toute la race (des chiens gris) sont ceux qui sont gris sur l'eschine, estans quatrouillez (semés de taches, mouchetés) de rouge, et les jambes de mesme poil, comme de la couleur de la jambe d'un lievre. Il en sort aucunes fois quelques-uns qui ont le poil au-dessus de l'eschine d'un poil tirant sur le noir et les jambes canelées et ondées de rouge et de noir : lesquels se trouvent bons par excellence. » (Du Fouilloux, *la Vénerie*, ch. IV.)

— 12. *Au laisser-courre*, à l'endroit du laisser-courre. — Lorsqu'on lançait à traits de limier, le veneur, qui avait fait le bois, arrivé à ses brisées (voir ci-après la note du vers 7 de la page 33), faisait suite avec son limier jusqu'à la chambre (gîte, reposée) de la bête, et lorsqu'il l'avait mise sur pieds, il sonnait pour que l'on amenât les chiens d'attaque ; c'était le signal du laisser-courre. (La Vallée, *Technologie cynégétique*, v° *Laisser-courre*.)

— 16. *Son enceinte*, l'enceinte où on l'avait détourné. — Lorsqu'on détourne le gibier afin d'en faire rapport à l'assemblée et de venir ensuite le lancer, le buisson, dont le veneur a parcouru le périmètre, en jetant des brisées sur toutes les voies de bon temps (nouvelles) qu'il a rencontrées et à tous les endroits où il a fait un détour, s'appelle l'enceinte. (La Vallée, *ibid.*, v° *Enceinte.*)

— 17. *On sonnoit pour chiens*, on sonnait de la trompe, pour faire découpler les chiens d'attaque, la meute.

— 22. *Au paraller*, pour être, marcher, le premier, en avant.

P. 32, v. 4. *Grands retours.* Autrefois les mots *hourvari* et *retour* avaient le même sens. — Maintenant on dit qu'il y a *hourvari*, lorsque la bête revient exactement par le chemin qu'elle a suivi. Il y a retour, au contraire, lorsque la bête, rentrant au bois, fait un brusque détour à droite ou à gauche, de manière à laisser passer la meute qui, entraînée par son ardeur, continue à percer en avant, ce qui ne tarde pas à amener le défaut. (La Vallée, *Technologie cynégétique*, v° *Retour.*)

— 7. *Faire une grand tirade*, prendre un grand parti, faire une longue pointe droit devant lui.

— 8. *Se forlonger*, s'éloigner.

— 11. *Outré*, surmené, fatigué.

— 16. *Encor que tout le change il eust poussé debout*, quoiqu'il eût fait lever tous les animaux (jeunes cerfs ou biches), qu'il avait pu rencontrer, pour les donner aux chiens et faire tourner ceux-ci au change. — « Plus, faut entendre que quand le cerf se voit chassé des chiens, il se deffait d'eux, et leur donne le change en plusieurs manieres : car il va cercher les bestes à leur reposée et les boute et fait valoir devant eux : puis se jette sur le ventre en leur lict et laisse passer les chiens outre, lesquels n'en peuvent avoir le vent ne sentiment..... Plus, le cerf donne le change en une autre maniere, car soudain qu'il voit que les chiens le chassent, et qu'il ne se peut deffaire d'eux, il va de fort en fort cercher les bestes, et les met debout s'accompagnant avec elles, et les emmeine et fait fuir avec luy sans les vouloir laisser, aucunes fois l'espace d'une heure ou plus; puis, s'il se voit suivy et mal-mené, il les abandonnera, et fera sa ruse volontiers en quelque grand chemin ou ruisseau, lesquels il suivra longuement tant qu'il aura la force. Puis, quand il se verra esloigné et forlongé des chiens, fera de grandes ruses pour se deffaire d'eux, se jettant sur le ventre en quelque lieu sur la terre, ou bien en l'eau... » (Du Fouilloux, *la Vénerie*, ch. xi.)

P. 32, v. 19. *Ferme dans le change*, n'accueillant pas le change, ne tournant pas au change.

— 20. *Quelqu'un*, un des chiens de meute.

— 21. *Le droit*, le cerf de meute, la bête attaquée. — « Et s'il avient que son *droit* fuye avec le change, ce que fet bien souvent, il le pourra connoistre à ses saiges chiens. » (*La Chasse* de Gaston Phœbus, ch. XLV.)

— — *Voix*, voies. — *Je requestois mes voix*, je battais le pays (la partie de bois) où le cerf avait passé, en prenant les devants et les arrières, afin de retrouver sa voie. — « Si tes chiens laissent à chacer, ilz sont *en requeste*. » (*Le Livre du roy Modus et de la royne Racio*, éd. Elzéar Blaze, Paris, 1839.)

— 24. *Sans regarder à terre*, sans chercher à revoir de l'animal par le pied, les foulées ou les fumées.

— 25. *J'appelois*, je donnais de la voix.

33, 2. *Menée agreable et bien haute*, belle gorge, s'entendant de loin. — *Menée belle*, c'est dire qu'un chien a la voix belle. (Salnove, *la Vénerie royale*, *Dictionnaire des chasseurs*.)

— 7. *A briser iceluy*, pour faire des brisées sur ses dernières voies. — « Et encores que les chiens abandonnassent le cerf, à cause de la nuict..., si est-ce que le piqueur ne se doit estonner, mais faut qu'il *brise* ses dernieres voyes ou erres pour le retourner cercher, requerir, trouver et prendre le lendemain. » (Du Fouilloux, *la Vénerie*, ch. XL.) — *Brisées*, rameaux qu'on laisse pendre, à demi détachés, soit à la branche d'un arbre, soit dans une cépée (*brisées hautes*, *frètes*), ou que l'on pose à terre, le gros bout du côté où la bête a la tête tournée (*brisées basses*, *bassées*). Les veneurs veulent que les brisées soient rompues et non coupées.

— 8. *J'estois mis en la main*, le veneur me prenait, me mettait la botte du limier.

P. 33, v. 9. *Rembusché*, rembuché. — Si le veneur qui a fait le bois s'est assuré qu'une bête est rentrée dans sa quête et n'en est pas sortie, il peut dire qu'il l'a *rembuchée*. (La Vallée, *Technologie*, v° *Rembuchement*.)

— — *Couvert*, bois, buissons.

— 25. *Car ma vie est par luy escrite...* Si, comme le prétend du Sable, Louis XII écrivit ou fit écrire la vie du *bon Belay*, ce monument littéraire n'est pas parvenu jusqu'à nous.

34, 2. *Posterieurs*, descendants.

— 9. *De dix cors jeunement*, âgé de six ans, ayant sa cinquième tête. (Voir *Cabinet de vénerie*, III, *le Bon Varlet de chiens*, note de la ligne 8 de la page 15.) Ce vers est faux ; mais l'éditeur n'a pas cru devoir modifier le texte de du Sable.

— 10. *Encore à la mi-May*, quoique à la mi-mai, c'est-à-dire en temps déjà chaud, par conséquent peu favorable pour forcer un animal.

— 12. *Extolée* (du latin *extollere*), portée, vantée.

37 ... *Phebus, comte de Foix*, Gaston III, comte de Foix, vicomte de Béarn, surnommé Phœbus, né en 1331, mort en 1391. Très grand chasseur, Gaston de Foix commença le 1er mai 1387 son célèbre ouvrage de vénerie, *le Livre de chasse que fist le conte Febus de Foys...*, dont il envoya le manuscrit à Philippe II, *le Hardi*, duc de Bourgogne. Ce traité contient seulement, à propos de fauconnerie, un chapitre fort court (xx), intitulé *du chien d'oysel et de toute sa nature*, n'attestant nullement la préférence pour le déduit des oiseaux, attribuée à l'illustre veneur par du Sable, dans les deux pièces qui suivent et dans *le petit Discours aux compagnons de la trompe*. Mais vers la fin du XV° siècle, le libraire de Paris, Antoine Vérard, avait donné, sous le titre de *Phœbus, des deduicts de la chasse des bestes sauvaiges et des oyseaux de proye* (petit in-fol. goth.,

sans date), la première édition du livre de Gaston de Foix, auquel était jointe une partie du *Roman des deduicts* de Gace de la Buigne ou de la Vigne, comme si les deux ouvrages émanaient du même auteur. Moins bibliophile que veneur, s'en rapportant trop à Vérard, Guillaume du Sable put ainsi prêter au comte de Foix l'affirmation d'une thèse uniquement soutenue par le chapelain du roi Jean.

P. 37, v. 8. *Manantise* (du latin *manens*), demeure.

38, 9. *S'il n'est en estat*, s'il n'est bien dressé.

— 11. *Leurrer*, réclamer (rappeler) l'oiseau de vol, à l'aide du leurre (morceau de cuir rouge, garni d'ailes d'oiseau, que le fauconnier faisait voltiger au-dessus de sa tête au moyen d'une filière — ficelle d'une certaine longueur — et sur lequel le faucon venait s'abattre).

— 19. *Mettre l'oyseau dedans*, dresser l'oiseau à voler (prendre) le gibier qu'on veut lui faire chasser. — Dans sa *Méthode pour dresser et faire voler les oyseaux pour le vol de la perdrix*, de Boissoudan, traitant ce sujet, intitule le chapitre XII : *Mettre l'autour* DEDANS, et le XVIIIe : *Mettre l'oyseau de leurre* DEDANS.

— 22. *Le tenir par le bec*, le tenir par la faim, par l'appât de la nourriture, ce qui était le seul moyen de dompter l'instinct sauvage des oiseaux de proie servant en fauconnerie.

— 23. *Sonnettes*, petits grelots attachés aux mains (serres) des oiseaux de vol et fixés autour des tarses, à l'aide d'anneaux de métal ou de jarretières de cuir.

— — *Vervelles*, plaques de métal, mises aussi autour des tarses des oiseaux de vol, et sur lesquelles on gravait soit les armes, soit le nom du propriétaire.

39, 1. *Despendu*, dépensé.

— 10. *Volant par les champs*, volant la perdrix. — Les fauconniers, pour aider au vol de la perdrix (*vol pour champs*), du milan et des oiseaux d'eau (*vol pour rivière*),

employaient presque toujours des chiens, comme le dit ensuite du Sable, et surtout des épagneuls que Phœbus nomme *chiens d'oysel*. — « Autre maniere y a de chiens qu'on apelle *chien d'oysel* et espainholz, pource que cette nature vient d'Espainhe (Espagne), combien qu'il en y ait en d'autres pays. Cieulz chiens ont moult de bonnes coutumes et de mauveisses aussi... Les bonnes coutumes que iceulx chiens ont, sont qu'ilz ayment bien leurs mestres..; aussi vont ilz voulentiers touzjours devant querant et jouant de la cueue et encontrant de tous oysiels et de toutes bestes. Mes leur droit mestier si est de la perdrix et de la caille. C'est moult bonne chose à un home qui a bon austour ou faulcon lanier, ou sacre pour la perdrix que de cieu chien... Et aussi sont ilz bons quant on les aprent pour la riviere à un oisel qui est au plongé. » (*La Chasse* de Gaston Phœbus, ch. xx.)

P. 39, v. 10. *Remise*, endroit où va se remettre (s'abattre) une compagnie de perdrix qu'on a fait lever.

— 15. *Levrier*. Charles d'Arcussia, le plus illustre fauconnier français, pour qui, dans les vols, les chiens étaient « inseparables des oyseaux », trouvait les braques et les griffons pas assez obéissants, que les chiens d'Artois clabaudaient trop, appelaient sans cesse en faux; aussi, comme les autres maîtres, se servait-il principalement d'épagneuls. Cependant on le voit citer certain lévrier turc dont il avait tiré grand avantage pour voler la perdrix et le lièvre. (*Cabinet de Vénerie*, VII, Ch. d'Arcussia, *la Conférence des Fauconniers*, p. 92-94.)

40, 1-4. *Le plaisir de l'oiseau ne gist rien qu'en la veüe...* Les auteurs cynégétiques anciens aimaient beaucoup à discuter, au point de vue de la perception des sens, la somme de jouissances procurées par les diverses espèces de chasses. Alphonse XI, roi de Castille et de Léon, dans *el Libro de la Monteria* (le Livre de vénerie), écrit entre 1342 et 1350, récemment réédité par le savant D. José Gutierrez de la Vega, en tête de sa splendide *Biblioteca venatoria* (Madrid, 1877), disait : *La quinta razon porque decimos que* (*la caza*

de los venados) es de mayor placer, es, porque en todas las otras cazas non es el placer salvo en la vista...; et en la caza de los venados es el placer en el oir et en el ver... (*Biblioteca venatoria*, t. I, p. 9.) — « La cinquième raison pour laquelle nous disons que la chasse du cerf est la plus agréable, c'est que dans les autres chasses il n'y a de plaisir que pour la vue...; tandis que dans la chasse du cerf on a le plaisir d'entendre et de voir. » — Le théreuticographe anonyme, à qui nous devons *le Livre du roy Modus et de la royne Racio*, composé de 1322 à 1338 (J. La Vallée, *la Chasse à courre en France*, introduction, p. XXI), avait aussi à peu près exprimé ainsi la même pensée, en son chapitre : *Cy devise le jugement des chiens et des oyseaulx et lesquelz font plus beaux deduis :*

Deux choses valent mieulx qu'une,
C'est une parole commune.
Deduit des chiens voit on et puet on oyr,
Et celuy des oyseaux est veoir,
Quant à oyr n'y a nul bien.
Ung aveugle n'en sauroit riens
Et si prendroit il grant plaisir
En la chace des chiens oyr.

Guillaume Crétin, à la fin du XVe siècle ou au commencement du XVIe, dans *le Debat entre deux dames sur le passetemps des chiens et des oiseaux*, imité du *Roman des deduicts* de Gace de la Vigne, répétait encore après l'auteur du *Livre du roy Modus* (*Cabinet de vénerie*, V, p. 32) :

Or, c'est ainsi qu'on peult deux biens avoir
Par chiens courans, c'est de veoir et ouyr.
. . . .
En vol d'oyseaulx, vous ne pouvez jouyr
Sinon de veoir ; doncques chacun congnoist
Que trop mieulx vault ce que on voit et que on oyt.

P. 40, v. 4, 5. *De l'oiseau qui n'a qu'une saison pour son vol ordonnée.* Les oiseaux, comme les quadrupèdes, sont su-

jets à la mue. Chaque année, le plus ordinairement vers la fin de l'été ou en automne, selon les espèces, selon l'âge des individus, presque toutes leurs plumes tombent et se renouvellent, en prenant parfois des teintes différentes. Durant cette période, ils sont, en général, malades, quelques-uns même meurent. Par suite, les anciens fauconniers ne se servaient pas des oiseaux de vol pendant la mue. On les enfermait alors et on leur faisait subir des médications souvent des plus empiriques. D'Arcussia, pensant autrement, chassait toute l'année avec faucons et autours. « Ç'a esté, écrivait-il, une grande erreur aux fauconniers du passé d'avoir creu qu'un oyseau ne puisse voler en muant; et les oyseaux sauvages comme font-ils? » (*Cabinet de vénerie*, VII, *la Conférence des Fauconniers*, p. 25.)

P. 40, v. 24. *Adresse*, raison.

43, 6. *Que son corps n'est terrestre, ains de l'air...*, que son corps n'est pas composé, comme élément, de la terre, mais de l'air... Voir ci-après les vers 6-8 de la page 71 et la note sur ces mêmes vers.

45, 6. *Muable*, capricieux, peu obéissant.

47, 1. *Courée* (on disait autrefois *couréer* et *conréer*, pour corroyer), disposée, arrangée, préparée, corroyée. — « Leur pel (la peau, la nappe des cerfs) est moult bonne pour fère moult de choses quand elle est bien *conrée* et prinse en bonne sayson. » (*La Chasse* de Gaston Phœbus, ch. 1.)

— 5. *Moufle*, sorte de gant fourré, n'ayant de séparation qu'entre le pouce et les doigts.

— 7. *Furons*. Dans l'ancienne langue, *furon* et *fuiron* avaient le sens de furet; mais ici le poète donne au premier de ces mots une signification graveleuse, suffisamment indiquée par le vers et ceux qui le suivent.

— 10. *Roque*, roche.

48, 10, 11. *Turquette ou pour mieux dire Bracquette*. Claude Gauchet, dans *la Chasse du blereau*, de son édition

du *Plaisir des champs*, de 1583 (Paris, Nicolas Chesneau), parle de *turquets* et cite même parmi ceux-ci une chienne nommée *Turquette*. Puis, dans l'édition de 1604 (Paris, Abel L'Angelier), au même passage, il remplace le mot *turquets* par celui de *bassets*. On serait donc tout d'abord porté à supposer que *Mamelue*, cette chienne si regrettée de du Sable, le contemporain de Gauchet, était d'une espèce de bassets, originaire soit de Turquie, soit de contrées voisines de l'Orient, de Hongrie, d'Illyrie, par exemple, pays ayant des animaux de semblable race, suivant M. Bénédict-Henry Révoil. (*Histoire physiologique et anecdotique des chiens*, p. 174.) Mais le mot *Bracquette* semblerait, au contraire, indiquer que *Mamelue* provenait d'une espèce de braques tirée de Turquie, ce dont on ne saurait être surpris, car Blaise de Vigenère, qui vivait aussi au XVIe siècle, mentionne le Grand Seigneur, comme ayant des braques. (Baron de Noirmont, *Histoire de la chasse en France...*, t. II, p. 365, note 4.)

P. 48, v. 13. *La Veronnaise Lesbie.*

Tantum magna suo debet Verona Catullo,
Quantum parva suo Mantua Virgilio,

dit Martial, en son XIVe livre, épigramme 195. La maîtresse peu fidèle de Catulle aurait-elle eu, de même que son amant, Vérone pour lieu de naissance? Du Sable serait-il donc mieux informé à cet égard que tant de scoliastes, qui cherchèrent vainement le vrai nom, l'histoire et l'origine de Lesbie? (P. L. Jacob, bibliophile, *les Courtisanes de l'ancienne Rome*, Bruxelles, Aug. Brancart, 1884, p. 87 et suiv.) On sait seulement que la courtisane immortalisée, sous ce pseudonyme, par les vers du poète, habitait Rome.

Illa Lesbia, quam Catullus unam
Plus quam se atque suos amavit omnes,
Nunc in quadriviis et angiportis
Glubit magnanimos Remi nepotes.

(*Catulli opera*, Ad Cœlium, de Lesbia.)

P. 49, v. 2. *Qu'elle s'en cuida deffaire*, qu'elle eut la pensée de se donner la mort.

— 12. *Fafelue*, espiègle, gentille.

50, 6. *Mortelle Atropos.* — *Atropos*, une des trois Parques, celle qui, selon la Fable, coupait le fil mesurant la durée de la vie de chaque mortel. — *Mortelle*, qui donne la mort.

54, 4. *Forçaire*, forçat.

55, 14. *D'un gendarme en faire un Chancelier.* Du Sable fait peut-être ici allusion à l'Italien René de Birague, chancelier des rois Charles IX et Henri III, magistrat peu savant qui, dans sa jeunesse, professait plus de goût pour l'exercice des armes que pour l'étude de la jurisprudence, et prit du service, sous François I[er], lors des guerres du Piémont et du Milanais. (De Thou, *Histoire universelle*, éd. La Haye, Scheurleer, 1740, t. XI, p. 72-73.) Très porté en faveur des huguenots, s'il n'avait pas lui-même embrassé la religion réformée, l'auteur de *la Muse chasseresse* devait détester de Birague, un des instigateurs de la sinistre journée de la Saint-Barthélemy.

56, 1. *Caler la voile*, s'humilier, se taire.

57, 4. *Fredons. Fredon*, vieux terme de musique vocale, sorte de vocalise se composant de petits agréments abandonnés aujourd'hui, que le compositeur ne notait pas et qui étaient laissés au bon goût des exécutants.

58, 5. *Pipeur*, chasseur chassant à la pipée, c'est-à-dire, soit en contrefaisant, à l'aide d'un pipeau, le chant des oiseaux qu'il veut prendre dans ses filets ou attirer dans un piège garni de gluaux, soit en imitant le cri d'autres oiseaux que certaines espèces attaquent de préférence. — Le pipeau est d'ordinaire un petit bâton fendu par un bout, et dans la fente duquel on met une feuille d'arbre particulière : ainsi une feuille de laurier mise dans un pipeau contrefait le cri des vanneaux ; celle du poireau imite celui du rossi-

gnol, et celle de chiendent contrefait celui de la chouette. (*Dictionnaire théorique et pratique de chasse et de pêche.* Paris, Musier, 1769, v° *Pipeau.*)

P. 60, v. 1-3. *Pourchoison,* porchaison, période durant laquelle les porcs sauvages « sont en bon corps ». Commençant au mois de septembre, elle finit, pour les bêtes de compagnie (sangliers d'un an à deux ans), avec le mois de mars, et pour les sangliers et les laies, en décembre, moment où ils « donnent au rut ». (Salnove, *la Vénerie royale, chasse du sanglier,* ch. VII et XIV.) — *Cervoison,* époque pendant laquelle les cerfs sont en meilleur état, par conséquent celle qui est la plus favorable pour leur chasse. La cervoison dure de la Sainte-Croix de mai à la Sainte-Croix de septembre. (La Vallée, *Technologie cynégétique,* v° *Cervoison.*) — La porchaison ayant lieu en hiver et la cervoison en été, les trois vers

Je sors de la pourchoison,
Et entre en ma cervoison,
Aupres de monsieur d'Estrée

doivent vouloir dire : après une vie de privations, je trouve l'abondance et le repos auprès de M. d'Estrées. — *Monsieur d'Estrée. Le Petit Discours aux compagnons de la trompe,* postérieur à la Ligue, comme l'indiquent les vers 6-10 de la même page, fut vraisemblablement écrit au château de Cœuvres, habité par les d'Estrées, famille puissante de Picardie. Selon toute apparence aussi, le *Monsieur d'Estrée,* auprès duquel du Sable avait alors sa *fortune ancrée* (vers 15 de la page précédente), était Antoine d'Estrées, grand maître de l'artillerie de 1597 à 1599, gouneur de l'Ile-de-France et père de la belle Gabrielle d'Estrées, la maîtresse de Henri IV.

— 10. *Realiste,* royaliste.

— 12. *Vitry,* Louis de L'Hospital, marquis de Vitry, qui, après avoir servi la Ligue, se rallia à Henri IV. Chasseur des plus experts, Vitry était, en 1596, lieutenant de

la vénerie du roi, capitaine du vol pour le milan dans la grande fauconnerie, capitaine de la forêt de Fontainebleau et grand vautrayeur de France (commandant du vautrait de la couronne — équipage pour le sanglier). Henri IV lui donna encore la charge de ses chiens pour chevreuil. (Baron de Noirmont, *Histoire de la chasse en France...*, t. I, p. 179-191, et *État de la vénerie et de la fauconnerie de Henri IV pour l'année* 1596, cité par cet auteur aux pages 420 et suiv. du même volume.)

P. 60, v. 14. *Monsieur de Frontenac*, Antoine de Frontenac, un des compagnons de chasse habituels de Henri IV et un de ses lieutenants de vénerie. (Sully, *Mémoires*, l. XXIII, et *État de la vénerie de Henri IV pour l'année* 1596.)

62, 20. *Un soupé bien armez*, un souper composé de nombreux plats, abondant.

63, 13. *Pignez*, peignés.

— — *Testonnez*, la chevelure bien arrangée. — Dans la fable, *l'Homme entre deux âges et ses deux Maîtresses*, La Fontaine dit aussi :

> *Ces deux veuves, en badinant,*
> *En riant, en lui faisant fête,*
> *L'allaient quelquefois* testonnant,
> *C'est-à-dire ajustant sa tête.*

— 23-24. *Boirez... à toute reste*, boirez en vidant vos verres, de bon cœur.

66, 4. *Liepvre marin*. Jusqu'à Linné, on donnait le nom de *lepus marinus* à tous les mollusques, compris depuis cet auteur dans le genre Aplysie.

69, 5. *Nostre fameux Valois*, le comté de Valois, dont le territoire est aujourd'hui réparti entre la partie est du département de l'Oise et la partie sud de celui de l'Aisne. Les forêts de Retz, de Cuise-lès-Compiègne et de l'Aigue, qui se touchaient, en faisaient le plus ravissant pays de chasse. François Ier, Henri II et ses fils, résidant souvent

soit à Compiègne, soit à Villers-Cotterets, y donnèrent fréquemment de somptueuses fêtes cynégétiques. Attaché à la vénerie de ces rois, du Sable dut, en conséquence, beaucoup séjourner dans le Valois. Il l'appelle *nostre;* peut-être était-ce là même que se trouvait la maison d'où il fut *banny, cinq ans et plus,* par la Ligue, *pour estre vray realiste.* (*La Muse chasseresse,* p. 60, vers 6-10.)

P. 69, v. 6. *Décoré, longtemps a, du royal diadesme.* La branche des Valois régna en France depuis 1328, époque de l'avènement au trône de Philippe VI, dit *de Valois,* fils de Charles, comte de Valois et d'Alençon, troisième fils de Philippe *le Hardi,* jusqu'au 2 août 1589, date de la mort de Henri III.

70, 15. *Estant commensal des Rois.* Les officiers de la couronne étaient, en service, logés et nourris aux frais du roi.

71, 7-8. *Ces quatre eslements... font l'homme vivre.* Selon la théorie des anciens, le corps de l'homme, comme celui de tous les animaux, se trouvait composé de quatre éléments : le feu, l'air, la terre et l'eau ; de là le système de l'*humorisme* ou des quatre humeurs cardinales engendrées par ces éléments, qui, appuyé sur l'autorité de Gallien, eut si longtemps cours. (Voir *Cabinet de vénerie,* I, Jehan du Bec, *Discours de l'antagonie du chien et du lièvre,* p. 27 et suiv., et la note de la ligne 23 de la page 27.)

73, 5. *Naufs,* vaisseaux.

74, 8. *Ce bois tortu,* la vigne.

75, 1. *Resonne,* célèbre, chante.





TABLE DES MATIÈRES



Imprimé par Jouaust et Sigaux

POUR LA COLLECTION

DU CABINET DE VÉNERIE

SEPTEMBRE 1884

